

REVUE

EDITEE PAR L'ASSOCIATION
CULTURELLE ET D'ETUDES
DE JOIGNY

L'ECHO de Joigny



N° 39

JOIGNY a perdu le Colonel BERTIAUX

(Voir page 3)

Pour l'argent, dormir c'est mourir un peu !
Faites vivre votre épargne
 en la confiant à la
BANQUE POPULAIRE DE L'YONNE



Maurice BONNET

OPTICIEN
 AUDIOPROTHESISTE

Adaptateur de lentilles
 cornéennes

Tél. : 62.03.56 - JOIGNY
 22, Rue Gabriel-Cortel

MIGENNES
 62, Avenue Jean-Jaurès.



« JAN »
 STUDIO

18, avenue
 Gambetta
 JOIGNY

SPECIALISTE PHOTO-CINE
 PORTRAITS — IDENTITE

MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE - PAPETERIE - DISQUES

20, rue Gabriel-Cortel

Tél. : 62-21-51 JOIGNY

**LE BRICOLAGE SERVICE
 DE JOIGNY**

Av. de Sully - Tél. : 62.10.23

« C'est vraiment
 le paradis
 du bricoleur »

PÉPINIÈRES
 du **Château**
 de Varennes **Amilly**

Route de Châteaurenard
 Tél. (38) 94.75.48 CD 943
 MONTARGIS



VENTE DÉTAIL · PLANTATION



CITROËN

- LOCATION SANS CHAUFFEUR
Tourisme et Utilitaire
- EUROCCASION

JOIGNY AUTOMOBILES — RN 6 — CHAMPLAY

Tél. 62.06.45

LIBRAIRIE - PAPETERIE

*articles de bureau - Imprimerie
photo*

M. BERGER

7, quai Ragobert

89 - JOIGNY

Tél. 62-14-56

BANQUE PARISIENNE DE CREDIT

Depuis 1920
au service des P.M.E.

Agence à JOIGNY

3, rue d'Etape Tél. : 62-03-45

OUTTIER

Armurier

40, Avenue Gambetta

Tél. : 62-14-13 89 - JOIGNY

ARMES DE PRECISION
CHASSE TIR MUNITIONS
ARTICLES DE CHASSE - BALL-TRAP
MACHINES à coudre OMNIA

*Location de voitures
sans chauffeur
Tourisme et utilitaire*

CONCESSIONNAIRE RENAULT

Tél. : 62-22-00 89 - JOIGNY

F. CHANUT

Libraire-Expert

Place de la Madeleine

89310 NOYERS-SUR-SEREIN

Tél. : 55-82-32

Livres anciens, romantiques et modernes
Livres sur la Bourgogne
(Catalogue gratuit sur demande)

ACHAT — VENTE — EXPERTISE

CHAUSSURES DELAVOIX
3, Avenue GAMBETTA



JOIGNY

Tél. :
62.00.47

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL

P. LEVET Fils

3 et 6 rue d'Etape, JOIGNY

Appareils Ménagers

Adoucisseurs d'eau

Chaudières et Brûleurs à Mazout
« FRANCIA »

MARCEAUX

CHARBONS - MAZOUT

5, Quai Ragobert

Tél. : 62.01.51 - Joigny

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

MATHIEU

25, rue
G.-Cortel

Tél. : 62.12.65

Joigny

Atelier
de réparations



QUINCAILLERIE CROUZY et Cie

52, AVENUE GAMBETTA — JOIGNY

Tél. : 62-22-33

FOURNITURES DE BATIMENT — OUTILLAGE — METAUX
SANITAIRE — ROBINETTERIE

CONCESSIONNAIRE ARTHUR MARTIN



MARBRERIE FUNERAIRE
BATIMENTS
TRANSPORTS FUNEBRES

COURTAT

Toutes démarches évitées aux familles

Caveaux - Monuments

Articles Funéraires

Rue dans le château - JOIGNY

(près du cimetière) Tél. (86) 62.10.07

Pierre BERTIAUX

Président d'Honneur, cofondateur de l'ACEJ n'est plus

Texte de G. BARDE

« Dieu a donné une sœur au souvenir et il l'a appelée l'espérance ».

Michel Ange.

Dans l'histoire, dans le présent, dans l'avenir il en fut, il en est, il en sera écrit des éloges à la mémoire de ceux qui nous ont quittés, des plus solennels aux plus humbles. Le choix est large mais cependant devant ma page blanche, je me sens frémissante parce que démunie pour fixer dans les mémoires le parcours d'une vie, le trajet d'un tel jovinien. Ecrire de belles phrases est toujours aisé mais il faut que le personnage vive, il faut être une portraitiste fidèle, car vous Colonel avec cette verve, cet humour, cette foi qui étaient les vôtres, vous saviez lorsque vous contiez, animer les êtres et je n'ai moi, pas votre talent !!

Mais j'ai plaisir à me battre avec mes scrupules, car ne faut-il pas qu'à l'évocation de votre nom, « ce petit bruit de souffle » aurait dit Marguerite Yourcenar, la postérité sache le brillant et le simple de votre existence, toute entière tournée vers les autres ;

de vous on n'aurait jamais pu dire : il n'habite que le balcon de lui-même et pas la profondeur de son être. Vous étiez un homme vrai, le contraire de ceux qui aiment les honneurs pour l'honneur, vous saviez donner car vous possédiez le cœur et le savoir.

On raconte que le futur milliardaire américain John D. Rockefeller lorsqu'il était enfant, avait sur le buffet un petit vase bleu, où il mit ses deux premiers shillings, un petit vase bleu qu'il emporta partout et qui fut son premier coffre-fort. Colonel, je vous soupçonne et cela vous ferait sourire, d'avoir eu tout au long de votre vie un petit vase bleu, plutôt grand que petit, où vous avez entassé, engrangé, capitalisé non pas des espèces sonnantes, mais la connaissance, les notes, les témoignages, avec une véritable âme de collectionneur, mais — vous — pour les partager avec autrui, ceci presque jusqu'à votre ultime départ et même dans ce numéro de notre Echo de Joigny.

Mais qui étiez-vous donc, Colonel Pierre Bertiaux ? D'abord une silhouette, celle trapue que l'on voyait courageusement monter la Guimbarde, manteau gris et petit chapeau, puis celle du conférencier alerte qui de-

bout, le teint coloré, le regard vif tenait merveilleusement en haleine son auditoire, d'une mémoire infailible qui vous a toujours dispensé de lire la moindre note ! Bel exploit ! Mais il y avait aussi la silhouette de l'homme privé et c'est la dernière que j'ai de vous. C'était en 1983, vous m'attendiez au haut de votre escalier que la Faculté vous avait interdit. Et ce sont des couleurs qui assaillent mon souvenir !

Sur fond de moquette verte votre pâleur (vous veniez d'avoir une première et sérieuse alerte) pâleur volontairement rehaussée, car vous étiez colleté de bleu, impeccablement cravaté, et réchauffé par une étroite et mousseuse écharpe de laine blanche. Coquetterie ? Sûrement ! Courage ? C'est beaucoup plus certain, car vous vous vous plaisiez à dire aux Anciens dont vous étiez le Président revigorant qu'on n'est jamais vieux en conservant le souci de s'habiller correctement !

Mais maintenant, plongeons dans ce que fut la vie de Pierre Marie Paul BERTIAUX, né à Joigny le 19 mars 1900, rue du Canada, d'une vieille famille jovinienne originaire côté paternel du Berry, côté maternel de Lorraine. Son père était greffier et les ressources étaient modestes car il était plus enclin à écrire l'histoire militaire locale dans la revue Patriotique Jovinienne (où il dessinait avec talent) animée par l'Abbé BORNEAU, professeur à St Jacques et aumônier militaire, qu'à occuper des fonctions lucratives.

Donc le jeune Pierre fréquente l'Ecole Primaire Républicaine et Laïque jusqu'à 12 ans où il fut reçu 1^{er} sur 30 au certificat d'Etudes. Il participe activement à l'Avant-Garde Jovinienne ancêtre de l'U.S.J. où il obtient quelques lauriers avec quelques amis, notamment le futur Docteur ROGIER, son compagnon de toujours.

Pierre Bertiaux tout jeune rêve devant le portrait de son grand oncle, officier du 1^{er} Empire, il va rendre visite aux Dragons sur le champ de manœuvres d'Epizy ou devant le quartier qu'était l'actuelle Mairie. Soldat il le sera par goût, par atavisme, par

éducation mais que de courage il lui faudra pour accomplir son rêve.

En 1912 il est admis au Prytanée Militaire de la Flèche avec la perspective d'y préparer St Cyr, mais malade il dut renoncer à cette école et on le mit au travail à Joigny successivement chez un notaire, un architecte et il fut même employé à des tâches manuelles de 1912 à mars 1917. A cette date, il s'engage à 17 ans et demi au 29^e Dragons. En décembre 1917 il part au front comme volontaire. En 1923 (car de 1912 à 1917 il n'a cessé de faire lui-même son éducation après ses journées de travail) il est reçu dans les cinq premiers à l'Ecole de Cavalerie de Saumur. Après quelques années en Algérie, puis au Maroc, il est brillamment admis au Concours d'entrée à l'Ecole des Hautes Etudes Marocaines en 1929, Ecole destinée à former les futurs administrateurs du Maroc, où il apprend l'arabe, le berbère, la sociologie musulmane. Et dès lors ce qui frappe à la lecture de ses états de service c'est presque toujours cette mention « le 1^{er} de sa promotion » à chaque fois qu'il est promu au choix pour le grade supérieur, ou qu'il reçoit les insignes de la Légion d'honneur.

Parallèlement à l'action militaire depuis qu'il est aux Affaires Indigènes de l'Algérie et du Maroc, Pierre Bertiaux a toujours œuvré pour le développement de l'agriculture : réalisation de travaux hydrauliques permettant de donner à des Marocains des lots irrigués, essais de plantations fourragères, de ricin, intensification des cultures céréalières, reboisement, développement des pâturages.

En 1956 après l'indépendance du Maroc qui le laisse aigri et triste d'avoir abandonné ses chers Marocains pour lesquels il avait tant donné et ce pays dont je peux me permettre de dire qu'il est envoûtant, le Colonel Pierre Bertiaux rentre en France pour, quittant l'armée le 19 mars 1957, occuper les fonctions de Directeur du Personnel et des Services Généraux de la Société des Pétroles BP jusqu'en 1963. Le journal de l'entreprise relate encore comme un modèle du genre le déménagement mené par lui du siège social de la rue de Bienfaisance à la Défense !



Bertiaux père, père du Colonel Bertiaux a été un précieux témoin de la vie jovinienne par le dessin et les possesseurs des croquis à la plume gardent précieusement ces reportages sur les événements de la chronique « souterraine » de Joigny

En 1964 il redevient Jovinien et avec quel enthousiasme ! Il y sera Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants de 1968 à 1980, Président de l'Association des Anciens, Président de la Croix Rouge, il aura l'idée des Entretiens Culturels, sorte d'Université du 3^e Age et il se dépensera sans compter, souvent pour les plus démunis jusqu'à sa mort le 8 mars 1985.

Payant de sa personne, entraîneur d'hommes, toujours soucieux de l'historique et même du détail jovinien, d'une gaieté tonique et communicative, vous aviez une autre qualité Colonel, la tenacité à mener jusqu'au bout les œuvres entreprises, une opiniâtreté qui fait songer aux paroles de Charles de Foucauld pendant son voyage en 1883 : « A aucun prix je ne veux revenir sans avoir vu ce que j'ai dit

que je verrai, sans avoir été où j'ai dit que j'irai ».

Les Joviniens ont eu de la chance d'avoir eu en leur cité l'homme de courage que vous étiez, qui inlassablement a caressé le passé de son pays natal de cette main amicale, complice et encourageante du cavalier, du dragon qui ne fait qu'un avec sa monture. Avec eux tous, je vous dis merci pour cette randonnée passionnante et un très simple et chaleureux au revoir. Les esprits académiques me pardonneront sans doute les quelques mots de fantaisie qui émaillent cet hommage : la plaisanterie malicieuse affleurerait toujours dans vos propos et vous n'auriez pas aimé qu'on vous dise un adieu triste et compassé, ni qu'on attristât votre entourage familial auquel nous adressons notre vive amitié.

Essai sur l'historique des armoiries de la ville de Joigny (Yonne)

par le Colonel Pierre BERTIAUX

Notre Blason a son mystère et nos armoiries ont leurs secrets, pourrait-on dire en parodiant quelque peu les vers célèbres de notre concitoyen de CEZY, le poète ARVERS. Et ainsi, en conséquence, ce modeste essai présente à coup sûr, des imprécisions et des lacunes, voire quelques erreurs car plusieurs des nombreux documents que j'ai pu consulter sont eux-mêmes incomplets et comportent quelquefois des contradictions entre certains d'entre eux ; tout ceci étant paradoxalement vrai surtout pour la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle.

Normalement, les armoiries elles-mêmes « l'écu » sont la partie centrale du Blason, les autres éléments n'étant que les parties complémentaires du Blason, mais pour nous, ici, tout fait partie de nos armes et je ne retiendrai donc que le terme « Armoiries », seul mot employé pratiquement au cours des siècles pour parler du Blason d'une localité, d'une collectivité ou d'une famille.

Dans l'étude suivante deux grandes époques sont à considérer, soit :

1) Celle des dynasties des Comtes de Joigny, de la fin du X^e siècle au début du XVII^e siècle avec les RAYNARD - JOINVILLE et les NOYERS, longues époques où la ville n'ayant

pas reçu le droit à un sceau, malgré les affranchissements successifs de ces habitants les sortant de leur condition de servage pour en faire de « francs-Bourgeois », les armes de la cité s'identifiaient avec celles, comtales, des RAYNARD et des NOYERS.

2) Celle où se constituèrent, peu à peu, nos armoiries actuelles car, à partir de 1603 nos armoiries n'ont plus rien à voir avec les armes des GONDI et des VILLEROY, parents des GONDI, Comtes de Joigny jusqu'en 1792, année de la chute de la Royauté.

Ce sont donc ces deux époques que je vais essayer d'évoquer le plus succinctement possible.

PREMIERE EPOQUE :

LES ARMES COMTALES DES COMTES DE JOIGNY ETANT EN MEME TEMPS CELLES DE JOIGNY :

a) Dynastie des Raynard-Joinville :

Les armes familiales des RAYNARD étaient très anciennes, nos RAYNARD joviniens, les RAYNARD-JOINVILLE, les avaient tenues, par alliance, d'une famille de Vienne en Dauphiné comme en témoignait un vitrail de la Chapelle des Porcher, puis des Ferrands, ac-

tuellement Chapelle de la Mère Barat, en l'église Saint Thibault (fonds baptismaux). Ce vitrail portait les armes des RAYNARD soulignées de l'inscription « Tout Bien à Vienne » ; il existait encore à la fin du XIX^e siècle, c'est sûr, peut-être a-t-il été déposé lors de la canonisation, en 1925, de la Sainte Mère Barat ?

Les armes des RAYNARD étaient simples « d'escu de gueule (couleur rouge) avec aigle d'argent, le bec tourné à droite, bec et pieds d'or, aigles déployées ».

La dynastie des RAYNARD comptera, pour le comté de Joigny, 18 comtes, à partir de l'année 996 où Joigny se séparant de Sens devient Comté avec Geoffroy I^{er} comte de Joigny, ce Geoffroy ayant épousé Alix, fille de RAYNARD-le-Vieux, dit le petit vieux ; comte de Sens qui pour défendre son vaste domaine avait construit, en plus du donjon de Sens, les châteaux forts de Joigny et de Chateaurénard (Loiret). Le Comté de Joigny sera rattaché à la Champagne en 1050.

Tous les Comtes de la dynastie des RAYNARD-JOINVILLE de Joigny seront des « guerroyeurs » allant porter leurs armes en Picardie, au Languedoc, au Proche-Orient en Terre Sainte avec les Croisades.

Les uniformes militaires n'apparaissent qu'au XVII^e siècle, et avant, bien avant, au Moyen Age surtout, comment reconnaître les siens en pleine mêlée où chacun frappant d'estoc et de taille était méconnaissable sous la lourde et hermétique armure de fer, visière du casque abaissée sur le visage ? Il y avait bien l'oriflamme comtale flottant haut mais souvent quelque peu égarée dans la bataille et alors, sur les armures, sur les « har-nois » cuirassés des nobles montures, nos combattants arboraient leurs armes, Comte et ses Chevaliers à cheval et il en était de même pour la « piétaille » de soutien, archers et haliebardiens portant les armes comtales sur le plastron recouvrant leur cotte de maille.

Combien de ces troupes de « guerroyeurs » ont-elles dû alors franchir le seuil de notre porte Saint Jean actuel, dite alors porte de Gonthier le Bossu, issue principale du château fort et datant de 998, nous ne le sa-

vons pas et c'est là le secret de nos vieilles pierres !

Les années, les siècles passent, la comtesse Jehanne, la « douce » comtesse Jehanne, inhumée dans la chapelle de l'hôpital qu'elle a créée, meurt le 2 septembre 1336 ne laissant pas de descendance. Son mari, Charles de Valois, onzième du nom, Comte d'Alençon et du Perche (tué en 1346 à Crécy), frère du roi Philippe VI, premier roi des Valois, ne sera Comte de Joigny que quelques heures car il cèdera notre comté, après un interrègne de quelques jours de Simon de Sainte Croix, à Jean de NOYERS « le meilleur capitaine de son temps et qui sauvera la ville de Meaux pendant la Jacquerie.

Les armes de la famille des RAYNARD de Joigny étant tombées en déshérence, Miles de NOYERS, Comte de Joigny, Sire d'Antigny les attribua par charte du 13 septembre 1368, à Estienne PORCHER, anobli en 1364, l'un des dix sergents d'armes du roi Charles V dont il était par ailleurs Maître de la Garnison des Vins (?).

Estienne PORCHER, natif de Joigny, aura le droit de transmettre son titre de noblesse à toute sa descendance « mâle et femelle ». Déjà avant 1789, 61 grandes familles de FRANCE et 14 étrangères, des plus grandes, se réclameront de la lignée d'Estienne PORCHER ce qui leur donnait droit à certaines exemptions de charges et d'impôts.

Estienne Porcher, natif de Joigny, n'oubliera jamais sa ville natale ; il s'y retirera et fondera plusieurs œuvres charitables dans nos murs.

Ce sont les armes des RAYNARD-PORCHER que l'on peut voir aujourd'hui au pied de la statue du XIV^e siècle existant dans l'Eglise Saint Thibault et représentant Estienne PORCHER en prière.

b) Dynastie des Noyers :

Presque immédiatement après la disparition de notre Comtesse Jehanne la dernière représentante des RAYNARD, les NOYERS s'installèrent donc dans le vieux château fort du X^e siècle puisque édifié à cette époque par le Comte RAYNARD-le-Vieux, Comte de Sens.

La dynastie des NOYERS (1337-

1603) comptera 14 comtes au total y compris les comtes de Chalon, de Saint-Maure, de Laval, de La Trémouille ayant leurs armes particulières, par exemple le léopard pour les Laval, le chevron d'or pour La Trémouille mais en devenant Comte de Joigny après avoir épousé des « demoiselles de NOYERS » ou hérité des NOYERS, ils rentreront donc dans la lignée des NOYERS dont ils prendront les armes comtales, les NOYERS, Seigneurs de Noyers, de Joigny, de Vezinnes, de Carisey et autres lieux ayant déjà leurs armes familiales « d'azur à aigle d'or ».

Mais quelles étaient les armes comtales de Joigny, précisons le bien ? Et alors là nous avons non pas des documents originaux mais des pièces du siècle dernier donnant la description d'un sceau prévotal des NOYERS « Trois Tours crénelées avec une large porte au centre ». Ce sceau prévotal datant de 1398 existait encore au milieu du siècle dernier mais il paraît bien avoir disparu aujourd'hui.

A la fin du XVI^e siècle, en 1569, Louis de SAINTE MAURE, Comte de la dynastie des NOYERS, commence la construction du château dit aujourd'hui des GONDI. En 1603, la ligne directe des NOYERS est éteinte, le comté va à de lointaines héritières qui le vendent au Cardinal de GONDI, les GONDI ayant une famille d'origine italienne mais déjà bien située à la cour royale d'Henri IV.

Là s'arrête en 1603, l'analogie entre les armes comtales des Comtes de Joigny, RAYNARD et NOYERS, avec les armes de la ville de Joigny, les GONDI avaient peut-être des armes françaises, je n'en sais rien, mais nous savons que la cité de Joigny aura alors ses armes bien à elle qui avec une lente évolution deviendront nos armoiries actuelles.

SECONDE PERIODE : ARMOIRIES MUNICIPALES DE LA VILLE DE JOIGNY

1603-1792 : Période des GONDI - VILLEROY

Il paraît possible, même probable que tout d'abord, la ville a conservé pour elle, bien à elle, les armes comtales des NOYERS tombées elles aussi en désuétude puis, peu à peu, au delà des trois portes du cachet prévo-

tal de 1398, se soient développés les remparts de la ville.

En effet, au Musée Condé de Chantilly, il existe un registre donnant la collection « des 327 Armoiries des Villes de France », relevé établi à la fin du XVII^e siècle, à la demande de Louis XIV lui-même. Les localités sont classées par ordre alphabétique, Joigny a le numéro 217, et ses armoiries donnent l'ensemble de l'ancien château fort vu sur un plan incliné avec ses remparts, ses tours et la large porte centrale, sans maillet — l'écu étant seul, sans entourage quelconque —. C'est là encore un document sûr marquant une étape dans l'histoire de nos armoiries.

Il nous faut maintenant attendre 1722 pour avoir une autre certitude, locale cette fois.

En effet, les Archives de Joigny possèdent, à la Bibliothèque Municipale, place du Général Valet, un registre copie exacte de celui envoyé à Paris, établi par Davier et ayant comme intitulé « Livre des Biens patrimoniaux appartenant à la Commune et aux habitants de Joigny présenté à Monseigneur Bignon, chevalier, conseiller d'Etat ordinaire, Intendant de la Généralité de Paris ». Ici notons que le Comté de Joigny avait été détaché en 1636 pour être rattaché à la Généralité de Paris.

Le dessin de DAVIER, coloré, net, se trouve juste au-dessous du titre rappelé plus haut. L'écu donne bien la physionomie générale de la ville, notre vieille ville, bâtie en amphithéâtre en bordure et au sud de l'Yonne, ce dessin étant déjà en conformité avec la description de nos armoiries telles qu'elles seront définies plus loin.

De part et d'autre de l'écu sont deux aigles, nettement séparées du dessin de la ville. Par contre, il n'existe pas de maillet sous la porte centrale bordée par nos remparts sud, dominant l'Yonne.

Donc jusqu'en 1725 tout est précis, nous connaissons les armes comtales des RAYNARD-JOINVILLE, des NOYERS, les armoiries locales du règne de Louis XIV (Musée de Condé) et celles du début du règne de LOUIS XV (DAVIER), ces dernières préfigurant déjà nos armoiries actuelles.

Mais vers 1722, Municipalité et habitants de Joigny veulent absolument

un Hôtel de Ville neuf, bien à eux, d'autant plus qu'une dame Murot qui louait un immeuble sis à l'angle des rues Bourg-le-Vicomte et de la Porte du Bois (noms actuels) pour abriter la Maison Commune voulait augmenter considérablement le montant de son loyer.

A cette époque l'élection du Maire et de ses deux Echevins (adjoints) par les grands électeurs et les principaux habitants de Joigny avait lieu tous les deux ans, au début de novembre. L'idée d'avoir un nouvel Hôtel de Ville prend corps avec Etienne PIOCHARD de la BRUSLERIE, maire de novembre 1721 à novembre 1723, avec Messieurs Claude Murot et Le Roy de Montolon comme échevins ; de nouvelles élections ont lieu le 8 novembre 1723, Monsieur Jean PIOCHARD d'HARBLAY devenant maire avec Edme Chauvot, procureur, premier échevin et Louis Gaune, second échevin.

Les choses vont très vite alors, la municipalité prend le 31 décembre 1724 la décision d'avoir un nouvel Hôtel de Ville. Le dossier est aussitôt envoyé à Monsieur du HARLAY, Intendant (gouverneur peut-on dire) de la Généralité de Paris qui approuve immédiatement nos propositions et charge Monsieur BOFFRAND, architecte royal à Paris et Inspecteur des Ponts et Chaussées d'en poursuivre la réalisation.

Les bâtiments existants sur la face Est de la Place du Marché, place actuelle du Général Valet, l'Hôtel de la Charrue, l'immeuble Chollet et Dumas, sont achetés dès le 28 janvier 1725 et sont rasés dans le courant de l'année 1725, les fondations des nouveaux bâtiments se faisant en fin 1725.

Une nouvelle municipalité est élue le 5 novembre 1725 : Monsieur Edme BOURDOIS de la MOTTE étant maire avec Messieurs Jean Plattard premier échevin et Nicolas Naud de Revery l'ainé deuxième adjoint. Rien ne s'arrête, les adjudications de travaux neufs sont lancées le 12 janvier 1726, mais avant, en 1725, il avait été déposé dans les nouvelles fondations une « plaque portant les Armoiries de la ville avec les objets accoutumés », probablement quelques pièces d'or et un parchemin portant la décision de la municipalité d'avoir un Hôtel de Ville neuf, une Maison Commune noble,

spacieuse et pratique. Dans quel endroit des fondations repose ce dossier historique nous ne le savons pas et il serait quand même navrant d'avoir à démolir notre ancien Hôtel de Ville Boffrand pour arracher ce secret au sol jovinien !

D'après les marchés passés entre Monsieur Bourdois maire et les différents entrepreneurs, Monsieur Larivière étant entrepreneur municipal, l'Hôtel de Ville devait être terminé pour la Saint Jean 1727 date reportée à novembre 1727, date respectée puisque Maire et Echevins prendront officiellement possession des locaux le 10 novembre 1727.

Je dis officiellement car en effet la réception officielle n'aura lieu que le 24 juillet 1728, Monsieur Boffrand, agissant par délégation de Monsieur d'Angervilliers, Intendant de la Généralité de Paris, faisant remise du bâtiment à la Municipalité élue en novembre 1727 soit Monsieur Jean PIOCHARD de VILLEMBLOIS, Maire, ayant avec lui Messieurs Robert Lemeur avocat, premier échevin et Nau de Revery deuxième échevin.

Le Maire recevra les neuf clés de ses locaux et ce 24 juillet 1728 dans le grand escalier il sera dévoilée une « Table de marbre noir (d'une valeur de 115 francs) avec armes de la ville et une inscription sous les armes », cette table ayant été posée dès 1727. Quelles armes et quelle inscription ? nous n'en savons rien, cette plaque ayant disparu par la suite à une époque imprécise, après le 1^{er} Empire croyons-nous.

Mais alors, toujours la même question-mystère ? Quelles étaient les armes de notre ville lors de la construction de l'hôtel Boffrand ? Réponse : très probablement celles dessinées par DAVIER en 1722. DAVIER était encore là en 1725, 1728 et les armoiries n'ont pas dû changer entre 1722 et 1728. Ou ne peut pas se référer au blason existant, à l'extérieur sur la façade, au-dessus de la porte d'entrée car il ne sera réalisé que bien plus tard, seuls sont d'époque (1727-1728) les deux écussons supérieurs de la façade portant l'un, celui de gauche le monogramme du roi, deux L entrelacés et, celui de droite, simple un L majuscule.

A son tour, Louis XV, ou du moins

la chancellerie Royale, homologuera nos armoiries et avant de transmettre notre dossier à la Généralité de Paris, notre municipalité a dû, à une date indéterminée, préciser et compléter nos armoiries. Préciser ? en enserrant étroitement l'écu central entre nos deux aigles. Compléter ? en mettant « le maillet en or, manche en haut, au milieu de la porte centrale de l'écu ».

Au XIX^e siècle des chercheurs locaux ont essayé de déterminer l'époque (et non la date) de l'entrée du maillet dans nos armes ; certains ont cru ne voir sa naissance qu'avec la Restauration et pourtant nous avons deux preuves attestant que notre maillet d'armoirie est apparu bien avant.

Premièrement, lors de la création des routes royales, vers 1750 pour Joigny en ce qui concerne la voie Paris-Chambéry, le restant des remparts sud a dû être, abattu (la porte du Pont n'ayant disparu que vers 1820) et pour « fermer » la route une grille en fer forgé avait été posée, un peu avant le pont, sens Paris-Joigny. Or cette grille qui clôt actuellement le jardin de la Halle aux Grains, elle a bien, tout en haut, notre maillet local.

Deuxièmement, lorsque Louis XVIII a autorisé les localités à reprendre les armoiries d'avant 1789, nous avons bien inclus notre maillet dans nos armes (voir plus loin) : ceci paraissant normal et logique à notre municipalité d'alors (1815).

Nous pouvons donc croire, en pleine bonne foi, que nos armoiries actuelles sont bien celles du siècle de Louis XV. Notons ici que le Comté de Joigny qui avait compté jusqu'à 90 communes à sa grande époque n'en avait plus que cinq à la veille de la Révolution par suite d'échange, de cession et de sécession de seigneuries et de communes.

1792 - An I de la REPUBLIQUE, toutes les armes et armoiries des familles, des collectivités et localités sont supprimées dans un but quelque peu illusoire d'égalité entre tous et toutes. A Joigny nous savons que les armes de Joigny figurant sur la porte Saint Jacques, côté ville, sont mutilées et la disparition de la Table de marbre de l'hôtel de ville Boffrand paraît dater de cette époque, par contre les initiales L du roi Louis XV sur la façade de

l'hôtel Boffrand ne seront pas touchées.

PREMIER EMPIRE. Par lettres patentes Napoléon I^{er} donne en 1809 je crois, à nouveau le droit aux localités de reprendre leurs anciennes armoiries mais le Joigny du moment ne paraît pas avoir profité de cette autorisation impériale.

1814 ramène les BOURBONS sur le trône de France et sans attendre la permission royale pourtant prévue dès le 15 juillet 1814, la municipalité de Joigny, Monsieur BILLEBAULT étant maire, fait graver, en fin 1814 semble-t-il, les armoiries d'avant 1789 au-dessus de la porte d'entrée de notre ancien hôtel de ville. Ce sont ces armes, inscrites sur et dans la pierre, que nous pouvons encore admirer aujourd'hui.

Mais le dossier régulier reste à établir ; le 12 janvier 1815, le sous-préfet de Joigny, Monsieur Lacam écrit au maire de Joigny « l'ordonnance du 26 juillet dernier permet aux villes de reprendre les armoiries qui leur ont été attribuées par les rois de France mais à la charge pour elles de se pourvoir par devant la commission du Sceau pour les faire vérifier et obtenir le titre nécessaire. Jusqu'à ce que cette formalité soit remplie, les administrations doivent s'abstenir de faire usage du sceau sur lequel les armoiries sont représentées ».

Mais le conseil municipal était allé au-devant des prescriptions ci-dessus puisque le 7 janvier 1815, il avait déjà envoyé une délibération dans le sens indiqué ci-dessus.

Par lettre du 17 janvier 1815, la Chancellerie de France, Commission du Sceau demande, pour obtenir les lettres patentes royales nécessaires « l'énonciation et le dessin des Armoiries demandées » et Monsieur Lacam, sous-préfet, précise au maire le 31 janvier qu'il faut aussi, en plus de la délibération et du dessin, fournir à Paris « des copies certifiées des Chartes ou lettres patentes en vertu desquelles a eu lieu la concession primitive » et aussi « les quittances attestant du versement des droits de sceau, de timbre et de ceux destinés aux référendaires chargés de cette affaire à la Commission du Sceau ».

Le maire demande alors à Monsieur FABVRE, ingénieur-géomètre, d'établir

le dossier colorié en se référant au registre des Biens Patrimoniaux de DAVIER mais en ajoutant « sur l'ouverture de la porte un maillet le manche en haut ». Monsieur Fabvre donne aussi en référence l'écusson de l'escalier supporté par deux aigles avec le millésime 1727. Il ajoute d'une part que l'écu est orné d'une coquille et d'autre part, ce qui est plus important que « Joigny a des armes parlantes que personne ne peut revendiquer ». Il est regrettable que notre ingénieur-géomètre ne parle pas de la grille du pont (celle actuelle de la Halle aux Grains) mais il est probable que cette grille enlevée pendant la Révolution devait dormir tout au fond d'une mystérieuse remise inconnue de beaucoup. Il ne cite pas non plus les armoiries de la porte de l'hôtel de ville « récemment gravés » dit-il et pourtant ce sont ces armes qui deviendront le blason officiel de Joigny, comme elles l'étaient déjà avant 1789.

La municipalité a dû envoyer le dessin demandé au début de mars, la lettre de Monsieur Fabvre paraît le montrer mais mars 1815... c'est le retour à Paris de Napoléon I^{er} et ces Messieurs les référendaires de la Commission du Sceau ont dû avoir d'autres préoccupations que celles d'étudier le dossier de Joigny.

L'affaire a-t-elle été reprise après le deuxième retour de Louis XVIII à Paris ? Je ne le sais pas, il faudrait peut-être consulter les anciens registres du conseil municipal mais il est certain que nos armoiries sont bien restées les mêmes depuis 1815, celles-ci étant comme déjà dit, celles d'avant la Révolution.

Ci-après la description de nos armoiries figurant dans le dossier envoyé à Paris, cette description reprenant presque mot à mot celle donnée vers 1730 :

Vocabulaire :

Essorée veut dire couleur des toits

Gueules » couleur rouge

Sable » couleur noire

« JOIGNY SUR UN CHAMP D'ARGENT, LA VILLE EN PERSPECTIVE VUE DU COTE MIDI, L'HOTEL DE VILLE GIROUETTE, LES EGLISES, LE CHATEAU ET LES BATIMENTS AJOURES, DE MEME ESSORES DE GUEULE ; LES TOURS AJOUREES, MACONNES DE SABLE ET SUR



Estampage à chaud d'après la plaque de cuivre disposée dans les fondations de l'Ancien Hôtel de Ville vers 1725. Ce furent les premières armes de la Ville

L'OUVERTURE DE LA PORTE UN MAILLET LE MANCHE EN HAUT.

L'ECU ORNE D'UNE COQUILLE SUPPORTE PAR DEUX AIGLES REGARDANT ».

Ce sont bien des « armes parlantes » comme le dit Monsieur Fabvre, des armes locales propres à notre cité, et non pas celles d'une famille mais comment nous parlent-elles à nous, habitants du Joigny d'aujourd'hui ? En notant que dans le courant du XIX^e siècle, de très légères améliorations seront apportées dans la présentation des intérieurs des monuments.

Armoiries actuelles : leur symbolique

A mon avis, mais il s'agit là d'une opinion toute personnelle, nous pouvons relever quatre symboles dans

notre blason actuel, soit par ordre chronologique :

- LES AIGLES : l'aigle étant le signe de la dynastie des RAYNARD (996-1337)
- LES REMPARTS crénelés encadrant une porte centrale rappellent les armes comtales de la dynastie des NOYERS (1337-1603)
- L'ENSEMBLE DE LA VILLE ensermée dans ses murailles souvenir de notre premier sceau de cité (1398)
- NOTRE MAILLET, ce fameux maillet apparu dans le courant du XVIII^e siècle et là, de quoi s'agit-il ? Que représente ce maillet ?

On a dit qu'il s'agissait simplement du maillet de nos vignerons et tonneliers, cette explication est facile et plaisante, Joigny ayant été longtemps une capitale des vins, vins consommés à Paris et bien au-delà au temps où notre vignoble allait des hauteurs de SAINT AUBIN à LOOZE, sans interruption. Mais ce maillet n'était qu'un outil de travail parmi d'autres ne méritant pas la place d'honneur au centre de notre blason d'autant plus que des textes sérieux parlent d'un « maillet d'or manche en haut », il s'agit donc d'autre chose qu'un outil mais que peut-on envisager ?

Quoi ? Plusieurs hypothèses peuvent être citées ici en relevant d'abord qu'Estienne PORCHER, étant l'un des dix Sergents d'armes du Roi, avait dans son armement un maillet de bois à la face frappante recouverte de plomb, maillet dit mailloin. Bizarre ?

Puis ce mailloin a été également pendant plusieurs siècles, l'une des armes défensives de nos milices de quartiers et nos braves miliciens ont dû se servir à plusieurs reprises de

leur mailloin et là encore, nous allons de suppositions en suppositions.

Il a été dit — et écrit — que des habitants de Joigny s'étaient servis de leur maillet pour enfoncer les portes du château lors d'une insurrection contre le comte GUY de la TREMOUILLE pour des motifs locaux ou de « politique générale » on ne sait pas exactement ; peut-être mais alors l'on voit mal un souverain reconnaître dans des armoiries municipales un insigne rappelant une révolte contre l'ordre royal, représenté localement par l'un de ses vassaux ?

On peut supposer aussi, à juste titre, que Joigny ayant subi aux XV^e et XVI^e siècles trois ou quatre sièges (l'un étant douteux) les habitants se défendirent alors fort honorablement en se servant de leurs « mailloins » et que la ville ait voulu rappeler dans ses armes la tenacité et le courage de ses défenseurs. Cela est très possible et même plausible.

Mais nous avons dit Mailloins ? Rapprochement bizarre là encore, entre le nom du maillet d'armes de nos ancêtres et de celui des habitants de Joigny car le nom des Joviniens (Jovinariens tout d'abord) n'interviendra que vers le milieu du XIX^e siècle. Ce nom de Mailloin, chargé d'ans et d'honneurs ne pouvait donc pas être uniquement celui d'un instrument professionnel, fort honorable d'ailleurs, d'une partie seulement, certes nombreuse, de nos citoyens d'alors.

CONCLUSION

Voici donc terminé cet essai sur nos armoiries ; il y a eu certainement trop de « il semble que »... « il paraît que »..., de lacunes et d'imprécisions. J'ose dire « tant mieux » car ainsi la route est largement ouverte à nos chercheurs joviniens, toute précision et tout renseignement sera reçu avec intérêt puisque, si la porte centrale de notre blason a son mystère, notre maillet d'or n'empêche pas cependant d'entrer dans la ville de tous et dans les archives de chacun.

Nos armes « parlantes » sont nobles, elles ont reçu plusieurs fois leurs lettres de noblesse, elles sont belles, originales et nous pouvons en être fiers, nous les Joviniens de 1984 comme l'ont été avant nous les Mailloins d'antan.

L'atelier de MAUDE

STAGES DE TISSAGE
ET FILAGE
PRES DE LA FORET D'OTHE
week-end ou semaine

Pour tous renseignements :
Tél. 80.05.83

Causerie : Le Prieuré Saint-André de Joigny

par G. MACAISNE

L'histoire du prieuré Notre-Dame est à compléter — l'archéologie doit nous y aider : un plan (p. 16-17) de 1790 (A.D. F. 902) précise l'implantation de la chapelle, de l'ancienne chapelle et du cloître Notre-Dame. Une tradition veut que les colonnettes de l'église de Looze en aient fait partie.

Ne croyez pas que j'aie l'intention de traiter l'histoire du prieuré Saint-André. Je voudrais, plus modestement, évoquer l'importance de cet établissement religieux pour le développement de notre ville au moyen-âge, et montrer ainsi tout ce que nous lui devons.

En un mot, je voudrais susciter l'intérêt que nous devons porter à la mémoire de ce qui fut un grand moment de l'Histoire des Joviniens.

Pour nous mettre dans l'ambiance, il nous faut exécuter un grand bond en arrière : de quelque 900 ans ! Ce n'est pas facile. D'autant qu'il nous serait indispensable d'abandonner nombre « d'améliorations » que les temps nous ont apportées — je n'ai pas dit de progrès — pour ne pas encourir les foudres des médiévistes contemporains qui pensent que sur bien des points, nos ancêtres vivaient mieux que nous et surtout avec moins de contraintes.

Il nous faut donc, par un effort d'imagination, nous retremper dans ce XI^e siècle dont on parle tant actuellement.

Au siècle dernier, il n'était question que de « l'obscurantisme » du Moyen-Age, des « terreurs de l'An Mille », et de la fin du monde. Aujourd'hui,

combien de romans prennent pour thème cette époque et la peignent sous des couleurs idylliques.

Pour avoir un tableau plus réaliste, il est bon de révenir à des auteurs tels que Ferdinand Lot, Marc Bloch, Duby et Régine Pernoud. Cette dernière n'a pas craint de donner à l'un de ses premiers ouvrages sur ce sujet le titre : « Lumière du Moyen Age ».

Après ces généralités, revenons à notre petite région.

Dans l'anarchie féodale du X^e siècle, à la faveur de l'impuissance royale, le comte amovible de Sens Raynard Vetulus, comme tant d'autres, institue héréditairement sa lignée, après avoir édifié trois châteaux-forts pour défendre les domaines confiés à sa garde, dont JOIGNY.

Vers 1050, Geoffroy, comte de Joigny, ayant succédé à son père, le fameux Étienne de Vaux, qui avait épousé Mandfride, petite-fille de Raynard Vetulus par sa mère.

Ce Geoffroy, après avoir vu son fils tué en 1055 au cours d'une guerre où lui-même fut fait prisonnier, vécut encore 26 années qu'il consacra nous dit Challe à « une grande, pacifique et salutaire révolution intérieure ». C'est lui qui transforma le château-fort

— datant d'avant l'an 1000 — et édifiée son enceinte de pierre et la Porte Saint-Jean qui a tenu jusqu'à nous.

Ce temps fut celui de la grande réforme ecclésiastique lancée par le pape Léon IX (1048-1054) (1). L'on vit alors se relever l'un des plus beaux monastères de France, celui de La Charité-sur-Loire (2).

Tout avait commencé à Monte Cassino avec Saint Benoît de Nursie au VI^e siècle. Plus tard, à la suite du Concile d'Aix-la-Chapelle en 816, Saint Benoît d'Aniane avait procédé à une profonde réforme de la vie monastique.

Dès avant l'An 1000, Cluny représentait l'idéal de la vie monacale.

Ses moines se consacraient à la prière, à la méditation des textes sacrés mais aussi au travail manuel et à celui de la terre. N'oublions pas que « tout bénédictin devait toujours porter sur lui une serpe » (3). Partout les monastères font œuvre de défrichage, d'essartage, d'assèchement de marais, d'ameublissement du sol. Certains deviennent des centres d'études ou de copies de manuscrits : ce sont eux qui sauvèrent les textes anciens grecs et latins. Ils furent célèbres dans tout l'Occident.

Nous avons tous en mémoire l'image de Charlemagne récompensant les élèves studieux d'une école monastique établie près de son Palais : ce cliché recouvre une réalité. Nous avons un exemple proche de nous, puisque l'abbaye St Germain d'Auxerre accueillait au X^e siècle deux mille écoliers et plus de six cents religieux. Sa renommée était telle que le roi Charles le Chauve lui avait confié l'éducation de son fils. Pourtant ces établissements recevaient les jeunes gens de toutes conditions, citons le cas de Gerbert, berger auvergnat qui après avoir consacré sa vie à l'étude (il a inventé l'horloge à poids), à l'enseignement, devint pape (4). De même Suger, fils de serf (5), qui plus tard, accéda aux plus hautes charges de son abbaye de St Denis, dont il dirigera la construction de l'église et deviendra principal ministre du roi.

L'abbaye de Cluny est bien dans la même ligne. A l'époque que nous présentons, se trouvait à sa tête l'une des

plus grandes figures du temps : l'Abbé Hugues. A son sujet, rappelons qu'étant parrain de l'Empereur d'Occident Henri IV, il ne fut certainement pas étranger à l'important événement politique qui vit cet empereur s'humilier aux pieds du pape Grégoire VII en 1077 à Canossa.

Nous voilà entraînés dans les hautes sphères de la spiritualité... et de l'Histoire.

Avec l'assentiment de l'évêque et du comte d'Auxerre le monastère de La Charité sur Loire devint la « fille aînée » de l'abbaye de Cluny.

Vous allez constater que notre petit coin de terre n'est pas très éloigné de toutes ces considérations.

Un manuscrit, datant probablement du XVIII^e siècle, conservé à la Bibliothèque Municipale, nous indique que l'exemple du monastère de La Charité-sur-Loire, l'austérité de la vie de ses premiers religieux se répandit dans toute la Métropole de Sens. Geoffroy comte de Joigny « touché du récit de « leurs vertus voulut se procurer, et « à ses vassaux, l'exemple de leur « piété et le secours de leurs prières, « résolut de leur fonder un monastère « dans sa ville... »

Challe, reprenant les termes de Davier, nous dit que ce comte « fit venir « à Joigny, et y créant un prieuré, fit « bâtir pour cette installation un monastère et une église, sous le titre « de Notre-Dame, dans un endroit où « il y avait déjà une chapelle dédiée « à Saint-Georges, et en lui donnant « de plus les autres édifices religieux « de la ville, savoir : l'église de Saint-Jean de Joigny et les chapelles de « Saint-Martin et de Saint-Thibault ».

Il ajoute « que les évêques et les « seigneurs, quand l'esprit d'ordre revint dans le pays, s'adressaient « alors aux abbayes qui avaient résisté au torrent de la dépravation universelle, ou aux nouveaux établissements de ce genre qu'ils fondaient, « pour relever le culte et la moralité « dans les campagnes ou dans les « villes qui avaient le plus souffert de « ces calamités. Leurs demandes « étaient accueillies, mais sous la « condition librement consentie de « rester maîtres durables des églises, « où, à leur suite, revenaient des éco-

« les pour les enfants, des leçons de culture intelligente pour les parents, « dirigées, fournies et appliquées par « des religieux qui, dans leurs couvents, avaient appris et pratiqué, « selon les règles de leurs fondateurs, « l'étude des lettres et de la science, « et le travail manuel et agricole ».

Nous constatons par là l'importance de la présence des religieux du prieuré dans le développement de notre ville.

Les droits du prieuré sont aussi très importants, puisqu'ils consistent à pourvoir à la nomination des prêtres pour l'administration de tous les lieux de culte de la ville, avec tous les revenus et droits leur appartenant.

Le droit de justice est aussi concédé au prieur « dans toutes les terres qu'ils possédoient ou acquéroient dans la suite ».

Le manuscrit nous dit que le prieur aura le droit de faire pêcher dans la rivière d'Yonne « aux cinq festes annuelles et au temps du séjour que le prieur de La Charité pourroit faire au prieuré de Joigny ». Il lui est même fait présent pour exercer son droit de pêche, « de deux serfs habiles dans ce métier ».

Cette fondation fut datée à Césy en l'an 1080, vingtième année du règne de Philippe 1^{er} du nom, du consentement de la comtesse (qui n'est pas nommée par son nom propre) de Geoffroy et Raynard, fils du fondateur et approuvée par Richer, archevêque de Sens et Robert, évêque d'Auxerre.

Le comte Geoffroy mourut en 1081.

Panorama de JOIGNY au Moyen âge

Des éléments qui viennent d'être examinés, nous pouvons déduire quelques observations nous permettant de nous faire une idée du panorama de la ville.

Le château-fort, maintenant solidement bâti au sommet de l'éperon calcaire qui surplombe la rivière, est devenu une position capable de résister aux armes défensives du moment. Il est déjà, comme nous le montre le plan réalisé sous la Révolution pour la vente des biens nationaux, sauf pour la partie sud qui fut profondément modifiée à partir de la fin du XVI^e siècle.

A l'abri de ce point fort, utilisant le

terrain en pente vers l'Yonne au pied du château, près de l'église construite dans son enceinte, étaient venus se grouper, depuis un certain temps, les marchands, artisans et habitants du voisinage fuyant les pillages des Arabes, Normands et autres Hongrois qui dévastèrent nos régions jusqu'au X^e siècle.

La limite à l'ouest, passant par la porte au Poisson, descendait à la rivière, laissant la chapelle Saint Thibault dans les vignes, comme nous le relate le récit du retour des reliques du saint ermite et la halte pour une nuit de l'an 1075. Et, bien que l'on ne puisse trop se fier aux dires des poètes, nous devons signaler cette œuvre du XIII^e siècle qui souligne que lors de ce passage l'on bâtissait une église dans Joigny. C'était sans doute Saint Jean.

La présence d'une chapelle St-Georges sur le site de ce qui devint St-André semble indiquer une occupation humaine autour de nous et nous fait penser à ce lieu dit encore en vigueur actuellement : Joigny-la-Ville dont on retrouve des vestiges à l'Est.

Aucun auteur semble-t-il n'a donné d'indication précise sur la situation de la chapelle St-Martin.

Notre prieuré, comme tous les établissements conventuels, est entouré d'une enceinte de « pourpris » qui pourvoit à la sécurité nécessaire à la vie en communauté, le mettant seulement à l'abri d'une attaque de brigands. Paradoxalement, le droit d'asile est accordé dans tel établissement religieux depuis bien longtemps : concile d'Orléans en 511 à l'instigation de Clovis (7).

Ainsi, du côté Est du château, avant la construction des remparts de la Guimbarde vers le milieu du XII^e siècle, la seule protection était le prieuré.

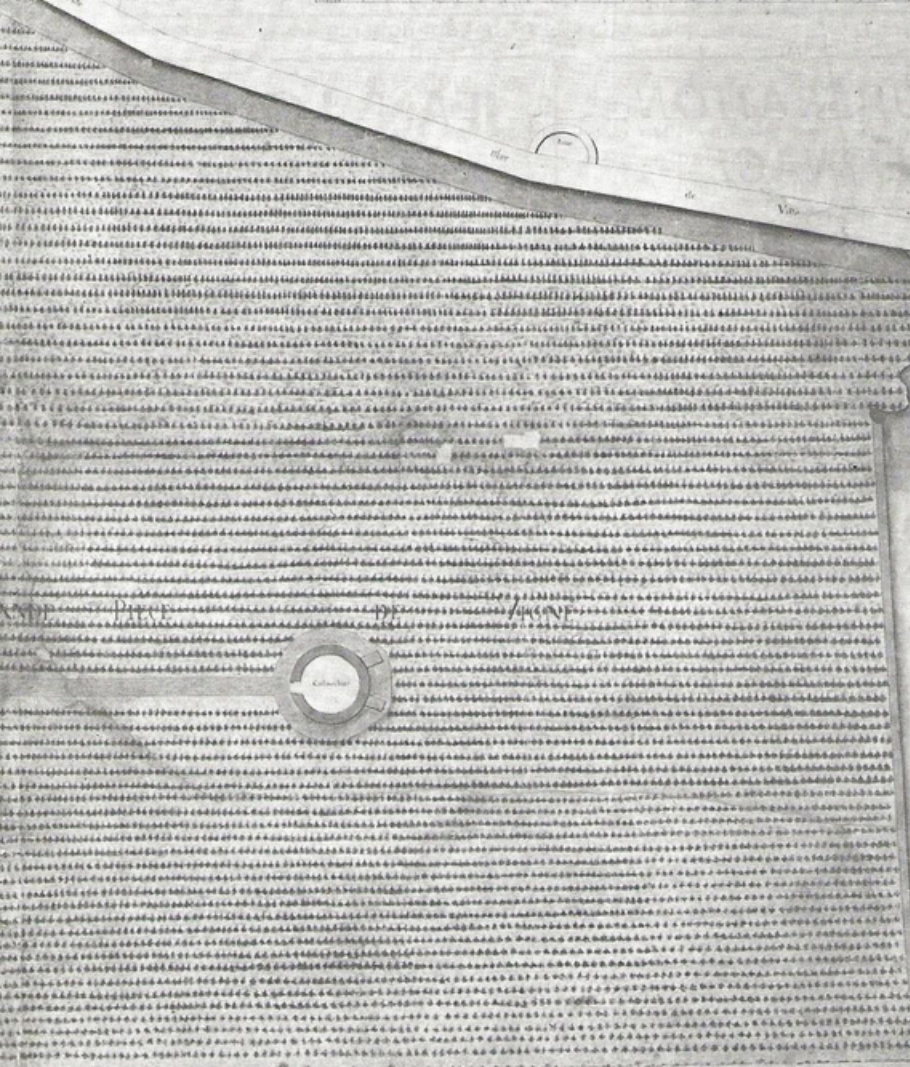
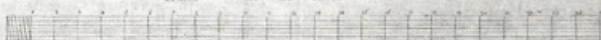
A l'époque, il n'y avait que peu d'établissements de ce genre, car si le Prieuré de Saint Cydroine est contemporain de celui de Saint-André, bien des monastères ou Prieurés n'existaient pas encore, c'est le cas de Dilo, l'Enfourchure, des Echarlis, de Pontigny. Notons aussi que sur le Chemin de Troyes, la commanderie de la Madeleine n'avait pas encore vu le jour. Quant à la rive gauche de l'Yonne, les marais et bras-morts la couvraient encore.

DEPARTEMENT DE LYONNE.

District }
Municipalité } De Jougny.

PLAN DU CY DEVANT PRIEURÉ.

Echelle 1/25 Toises.



MODERN' HOTEL

89-JOIGNY

T. 62-16-29

Rôtisserie - Tournebroche

Salles et salons pour congrès
Repas d'affaires



FUNEROC

GRANITS FRANÇAIS ETRANGERS
PIERRES - MARBRES - GRANITOS
CAVEAUX - ENTRETIEN - FRAYURES

SAINT-JULIEN-DU-SAULT

Rue des Ecoles - Tél. 63 20 79

MIGENNES

15, Av. E-Branly - Tél. 80.02.17

89300 JOIGNY

48, Avenue Gambetta - Tél. 62.03.00
62.21.86

RÉCUPÉRATION AFFINAGE

rue chaudot 89 - JOIGNY

ROUGHOL et C^{ie}

JEAN - LOUIS

Institut de Beauté

PARFUMERIE

Coiffure Dames-Hommes

3, Quai Général-Leclerc

89300 JOIGNY

Tél. : 62-12-62

**DES MILLIERS DE FOYERS FONT
CONFIANCE A L'ECUREUIL...**



- Avec le Livret A : de l'argent toujours disponible qui rapporte.
- Avec l'Epargne Logement : un avenir bien préparé par un placement avisé.

CAISSE d'EPARGNE de JOIGNY

17, rue Saint-Jacques

90 points d'accueil à votre service

POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS

Le prieuré. Sa construction. Ce qu'il en reste.

Challe nous dit : Geoffroy « mourait un an après la création du prieuré Notre-Dame. Il fut inhumé dans cette église, où on lisait sur son tombeau l'épithaphe suivante » qu'il transcrit intégralement et critiquant son inexactitude, établit qu'elle n'est pas contemporaine des faits.

L'auteur anonyme du XVIII^e siècle, parlant de la sépulture de Geoffroy écrit : « On voit son tombeau dans le Chapitre du prieuré. Il est de pierre blanche... »

M. J. Vallery-Radot est l'auteur d'importants articles sur l'abbaye de La Charité-sur-Loire et le prieuré de Joigny.

C'est lui qui nous apprend que le premier prieur de l'abbaye de La Charité fut Gérard, qu'il en fut en même temps le constructeur vers 1059. Dans sa notice sur le prieuré il indique que Gérard en fut le premier prieur « qui avait été auparavant le « premier prieur de La Charité ».

Suivant Davier « l'église Saint André s'appelait autrefois Notre-Dame. On la nomme à présent Saint-André à cause d'une chapelle ou confrérie de St André, qui a été érigée il y a 325 ans (1398 env.) (8) et qui a servi pour l'office de la paroisse. C'est la même église que celle du prieuré N-Dame et du même alignement », et M. Vallery-Radot nous explique que la partie la plus ancienne de cette église, la nef couverte d'un lambris cintré avec poinçons et entrails, était alors affectée au service paroissial de la priorale, dont le chœur — réservé aux moines et aujourd'hui disparu, se trouvait plus à l'Est et dans le prolongement. Le plan dressé pour la vente de ce bien national nous montre bien la situation des lieux.

Le mur sud de la nef est éclairé par des baies dont « deux petites baies cintrées fortement ébrasées à l'intérieur, mais non à l'extérieur, qui remontent le mur qu'elles ajourent, à l'époque romane » nous précise M. J. Vallery-Radot. Le caractère roman de ce mur est encore mieux visible à l'extérieur. « C'est un mur construit en « blocage, percé de trois petites baies « en plein cintre non ébrasées avec

« claveau d'appareil, dépourvues de « toute moulure. Datant incontestablement de l'époque romane, ce mur « est peut-être encore celui de l'église « consacrée en 1085. En raison de ce « vénérable vestige de la nef de l'ancienne priorale, l'église Saint-André « est donc... la doyenne des églises « de Joigny » (9).

DAVIER nous a transmis les noms des personnages célèbres inhumés à St-André qui était un peu la Terre-Sainte de notre région :

— les archevêques : Richer qui avait consacré le prieuré en 1085, mort en 1096. Et plus tard Jean de Nantonne qui décéda au prieuré en 1422, préférant l'air de Joigny plutôt que de rentrer à Sens alors sous la coupe des Anglais.

— les comtes et comtesses de Joigny, dont Geoffroy, le fondateur ; pour la branche de Noyers-Joigny, certains se firent inhumés à la chapelle de l'Hôpital les Ponts, comme la comtesse Jeanne, la fondatrice (1336) (10). Et plus tard, Jean de Châlon, fils de Jean de Châlon, prince d'Orange, comte de Joigny, décédé en 1500.

Il est bien regrettable que ces nombreux tombeaux ne soient pas parvenus jusqu'à nous. Avant la Révolution, beaucoup étaient encore en place.

L'un d'eux existe encore dans l'église, mais il est difficile à identifier.

L'on vient de retrouver, à l'occasion de travaux chez un particulier, un petit fragment de pierre sculptée représentant un encensoir. Ce pourrait être un ornement provenant de ce tombeau. Les études ultérieures permettront peut-être de le confirmer.

Nous demandons à chacun d'entre vous de nous aider dans la poursuite de nos recherches pour préserver et enrichir ce patrimoine qui est nôtre.

En résumé de cette modeste causerie, nous devons garder en mémoire que cette vénérable église Saint André a été le témoin d'un grand élan de foi et de charité dont notre monde occidental a été capable pour réagir contre la barbarie du temps des invasions.

Comme le Synode d'Elne en Roussillon, en 1027, sut imposer aux féo-

daux ce rempart contre la haine que fut la Trêve de Dieu, notre modeste prieuré Saint André, il y a neuf siècles, eut le privilège d'inspirer au guerrier Geoffroy une œuvre de progrès spirituel et de paix.

En 1227, Ouderde de Brion donna au prieur de Joigny par son testament une mine de froment et une mine d'orge à prendre sur la dime des grains de Brion.

Lorsqu'en 1239 Saint-Louis donna à Guillaume de Joigny une épine de la couronne de Notre Seigneur, qui fut mise à l'église de Saint-Jean, il bailla en même temps aux religieux du prieuré quatre bichets de froment à prendre sur le moulin du Bechereau à Villeneuve-le-Roy.

Isabeau de Charlieu, Dame de Neuilly, fut aussi une bienfaitrice du Prieuré ; elle lui fit plusieurs legs par son testament de l'an 1309, le mardi après l'octave de Pâques. Par ce testament elle élit sa sépulture au prieuré, et lui donne quarante sols de rente sur ses biens, pour faire l'anniversaire de sa mère, de son père, de son frère et le sien, avec un septier d'huile par an, pour entretenir une lampe devant Notre-Dame du prieuré, et encore trois septiers d'orge de rente pour faire la charité par chacun an, un jour de son anniversaire.

Enfin le nombre des bienfaiteurs fut si grand que, malgré les pertes arrivées par les guerres, le revenu de ce prieuré est encore considérable.

Il y a dans l'église du prieuré une portion considérable de la Vraie Croix, du lait de la Vierge enfermée dans un reliquaire porté par deux anges ; deux os de Saint Andoche, premier apôtre d'Autun, et des reliques de Saint Georges.

La Ville de Joigny a ressenti en différentes occasions des effets de la protection particulière de la Sainte Vierge, surtout en l'année 1429, lorsque les Anglais voulurent escalader la Ville. On conserve au prieuré une inscription où ces événements est marqué.

(1) Léon IX, ancien évêque de Toul, natif d'Eguisheim en Alsace.

(2) Il est à noter que la Loire était remontée dans l'Antiquité par les Phéniciens et, après eux, par les marchands de la Grèce et de l'Asie, bien avant la conquête des Romains. La voie romaine venant d'Auxerre aboutit tout près et, non loin de là, à Fontenoy (30 km) se déroula le 25 juin 841, la bataille où se joua le sort de nos frontières... et de notre Pays.

(3) Régine Pernoud. Hist. du Peuple français. Des origines au M-A pp. 100.

(4) Sous le nom de Sylvestre III en 1045.

(5) Le petit Prieuré de Thoury en Gastinois est fameux pour avoir été le berceau de l'illustre Suger. (Ms du XVIII^e s. « Prieuré de Joigny »).

(6) Rég. Pernoud op. cité PP 154, signale que ce droit d'asile « ne cesse de s'étendre. Bientôt la coutume s'introduit de sceller aux murs des bâtiments monastiques des anneaux de fer qu'il suffit de saisir lorsqu'on est poursuivi pour jouir de la protection à ceux qui se réfugient dans un lieu saint. C'est ensuite un espace de trente à soixante pas autour de l'enceinte qui est réputé jouir du droit d'asile... Certains bourgs, certaines cités élevées sous le patronage ecclésiastique, assurent à tous ceux qui s'y réfugiaient protection contre la police civile. On en marquait la limite au moyen d'une croix ».

(7) Sur le croquis de la ville illustrant les manuscrits de Davier : Histoire de la Ville de Joigny, nous distinguons la limite sud, en bordure de l'Yonne le long du Prieuré, une croix se trouvant sur une tour. Elle surmonte une échelle dressée verticalement. Dans son « Histoire de l'Auxerrois », Challe écrit (pp 104) : « chacun des seigneurs (de la ville : comte et évêque) a sa justice civile. Mais seul le comte a pilori et échelle, c'est à dire justice criminelle ».

Cette représentation sur le croquis de la ville aurait-elle le même sens ?

(8) Dans son « Histoire de Blanche de Castille », Mme C.B. Barbé - Rouen 1874 p. 179, on peut lire : « Ce saint est très en honneur au temps des Croisades - « oui, ils seront sauvés par Saint-André ceux qui planteront sur le Thabor la croix victorieuse ».

(9) Une troisième petite baie obstruée à l'intérieur est encore visible à l'extérieur.

(10) En ces temps le Prieur avait pour nom Jean de Percy. Il mourut le 1^{er} mai 1336, laissant au Prieuré une rente de dix sols pour la célébration d'offices après sa mort. Le nom donné à la Porte Est de l'enceinte de la Ville est peut-être lié à ce personnage. Le croquis de la ville sur le manuscrit de Davier donne une silhouette de cette Porte.

Pièces justificatives : la Chronique de DAVIER

Le prieuré Notre-Dame est un des plus anciens monuments que nous ayons à Joigny ; il a été fondé par Geoffroy, comte de Joigny en 1080.

En ce temps-là, vivait Gérard religieux de Cluny, recommandable par ses vertus. On lui donna un emplacement à la Charité-sur-Loire, où il fit bâtir un couvent. Geoffroy qui était fort dévot, en fit venir quelques religieux. Il leur fit construire à Joigny un monastère, sous l'invocation de Notre-Dame, en un lieu où il y avait une chapelle dédiée à Saint-Georges.

Ce comte leur donna plusieurs beaux droits, entre autres la paroisse de Saint-Jean de Joigny, la chapelle de Saint-Martin et celle de Saint-Thibault, avec toutes les dépendances. Nous avons la preuve de ces faits dans le titre de fondation, daté de Cézy, l'an 1080.

Ce Gérard fut le premier prieur du monastère de Joigny ; il l'était aussi de la Charité. Pour reconnaître les bienfaits de Geoffroy, fondateur, il ordonna qu'à l'avenir on ferait son anniversaire en ce prieuré, tous les ans, le 25 janvier ; que, ce jour-là, on nourrirait douze pauvres, et que la feste de Sainte-Foy, à laquelle ce comte avait une particulière dévotion, serait célébrée tous les ans au prieuré. Mais par la suite, on substitua à cette feste, celle de Sainte Pétronille.

L'Eglise de Notre-Dame du Prieuré était autrefois une même église avec celle de Saint-André et d'un même alignement. Elle était hors-la-ville, extra muros, suivant d'anciens manuscrits, et ce ne fut qu'en 1150 qu'elle fut enfermée dans la ville, qui fut agrandie alors. Cette église fut consacrée par Richer, archevêque de Sens, l'an 1085, coram comite et populo (devant le Comte et le peuple).

Il y avait dans l'église du Prieuré une chapelle de Sainte-Marguerite, fondée par un religieux de ce couvent ; elle était autrefois régulière et à la nomination du prieur ; mais à présent, elle est en commande, et est desservie par l'église Saint-André.

La fondation du prieuré par la suite s'accrut beaucoup, par les bienfaits de plusieurs personnes.

En 1082, Leteric et Rainier, fils de Geoffroy, donnèrent à ce couvent leur part de leurs offrandes de Saint-Jean-de-Joigny, les dixmes et les vignes du Clos, près la chapelle de Saint-Thibault ; le titre de cette donation est datée du mois de janvier ; elle fut confirmée par Leteric au mois de septembre 1085.

Guillaume, comte de Joigny fit aussi une donation à ce monastère, en l'année 1190, de la dixme des Valaches, dite à présent Carouge ou Epizy.

Jean Jadrières fut encore un des bienfaiteurs du Prieuré. Il donna la dixme de Léchères près Joigny. Ce fut à condition qu'on paierait à ses héritiers, par chaque an, un septier de froment, un d'orge et un d'avoine, avec quatre muids de vin à prendre dans les caves des dixmes. Guillaume, comte de Joigny, confirma cette donation en 1206, et donna aussi au Prieuré deux muids de vin et deux septiers d'orge, pour l'anniversaire d'Aales sa mère.

Un ecclésiastique, appelé Aumerus, fit aussi des biens au prieuré de Joigny, dans le commencement du même siècle. Il donna, au mois de septembre 1219, la dixme de Neuilly, à condition qu'on lui paierait pendant sa vie autant de bled que cette dixme vaudrait par amodiation. Cette donation fut acceptée, la même année par Balduin, prieur de La-Charité-sur-Loire ; il agréa aussi la donation faite par le même Aumerus, de dix sols de cens à Joigny. En considération de ces bienfaits, le prieur consentit qu'Aumerus eut autant de bled que vaudrait cette dixme de fermage, à prendre dans la grange du prieuré, sa vie durant, et que le prieur lui paierait par chacun an vingt sols ; comme aussi qu'il avait sa prébende au prieuré comme les autres moines, savoir : pain et vin. Cette dixme fut amodiée au curé de Neuilly par bail du mardy, jour et feste de Saint-Denis 1285, la somme de 8 livres dix sols. Depuis ce temps, le Seigneur de Neuilly et le curé du lieu ont pris à rente cette dixme, moyennant douze bichets de grains savoir : six de froment et six d'avoine, payables au jour de Saint-André apostre.



Une avant-première sur les Joviniens en Exode

par G. BARDE

Lorsque l'A.C.E.J., pour suivre le projet d'un membre du bureau, Monsieur Louis Cordier, mit en chantier une enquête sur ce sujet, nous ignorions qu'au delà du terme mis à l'envoi des réponses, nous recevions encore en 1985 de la documentation et que la sage formule anglaise « wait and see » ferait venir à nous un trésor inattendu ! Bien avant nous une habitante du quartier St-Thibault avait eu le souci de fixer pour la postérité les souvenirs de son exode pour le moins mouvementé. Cette jovinienne est Louise Perreau, déjà évoquée dans l'un de nos numéros, celle que l'on appelait volontiers « Le bedeau de St-Thibault » ou pour les familiers de ce quartier, plus couramment « Mlle Louise ».

D'un grand cahier couvert de papier kraft, nous tirons aujourd'hui un extrait qui servira d'introduction et d'appât aux curieux, peut-être aux sceptiques qui se demandent avec impatience quels furent les résultats obtenus et qui s'en inquiètent. A eux, je dis qu'un deuil familial m'a fait différer le bilan qu'ils espéraient. Nul doute qu'ils m'en excuseront.

Quelle ne fut donc pas ma surprise, à la lecture de ce cahier, faite sans reprendre souffle, de constater, outre

les événements relatés, que si je connaissais le courage, l'opiniâtreté à faire échec au mauvais sort d'une bourguignonne que j'avais côtoyée et pratiquée, je découvrais huit ans après son décès, un chroniqueur au style alerte, maîtrisant superbement notre langue bien que par volonté paternelle, elle eût tiré l'aiguille en apprentissage au lieu de faire des études auxquelles elle aurait pu prétendre. Pour l'heure, vous lirez ci-dessous, son récit du bombardement de Joigny et le tout début de son exode. Le bombardement fut en effet une date charnière : Joviniens et habitants des localités environnantes ont eu des départs qui se sont échelonnés du 11 au 15 juin après-midi, avec une précipitation accrue le 14 et, dans la nuit du 14 au 15, car se répandait la nouvelle, je peux en témoigner, que le pont allait sauter. Mais au matin du 15 il ne sauta pas mais fut bombardé. Monsieur l'Econome de l'Hôpital témoin et acteur si courageux de cet effroyable moment, a déjà décrit dans un précédent numéro ce qu'il avait vu après l'événement, en traversant de l'Avenue Gambetta vers la Mairie d'alors. Mlle Louise, elle, essaie de franchir le pont au moment du bombardement, alors que s'y pressaient voitures de réfugiés et convois militaires.

Contre toute attente aussi, nous avons reçu deux documents photographiques, pris faubourg de Paris, presqu'en face de la rue des Dragons et qui ont l'avantage de montrer la diversité des véhicules : voitures à chevaux surchargées, avec chevaux attachés à l'arrière et camions militaires. Merci à Madame Moulin pour ces clichés pris par son père Monsieur Mercier.

Juillet 1940 (récit de Mlle Perreau)

Cet épisode de ma vie est assez tragique et — Dieu m'en garde ! — ne se renouvellera sans doute jamais ; aussi je vais essayer de retracer l'émotion de ces jours, un peu, et même beaucoup pour me souvenir plus tard, quand je serai très vieille et aussi un peu pour les amis qui pourraient s'y intéresser.

15 juin 1940. Depuis deux jours j'ai cherché dans la ville, chez les loueurs de taxis, chez les particuliers, au hasard des rues, quelqu'un susceptible de conduire ma vieille amie Mme P. dans son pays à Châtel-Censoir. Son fils mobilisé m'en a manifesté le désir et j'ai essayé par tous les moyens d'y parvenir — peine perdue. J'obtiens cependant une demi-promesse de l'Econome de l'hôpital de la faire évacuer avec les malades ; je pourrais donc la conduire, si je ne trouve pas mieux — et au dernier moment — afin de lui faire quitter la ville avec le moins d'aléas possibles. Pour moi, je partirai à pied avec les Religieuses de l'Orphelinat et leurs élèves. Je prépare mon petit bagage : un peu de linge, quelques souvenirs et... le nerf de la guerre... Mais le samedi matin dès quatre heures, les religieuses viennent m'appeler. Je serais bien prête, mais je n'ai pas encore pu conduire mon amie à l'hôpital, et je laisse passer l'occasion. Je dois tenir ma promesse. Je sens qu'il est grand temps de partir : la panique est dans la ville. Je vais donc chercher Mme P. qui s'habille en hâte et nous nous acheminons vers l'hôpital. Après avoir suivi le quai encombré de lourds chariots, de pesants camions militaires, de piétons, de cyclistes, nous arrivons à quelques mètres de la tête du pont et nous nous demandons comment nous pourrions traverser le pont parmi ce lamentable défilé. Il est 5 h 20 quand le bruit d'avions ennemis — des Italiens ? — nous fige sur place. Ma compagne

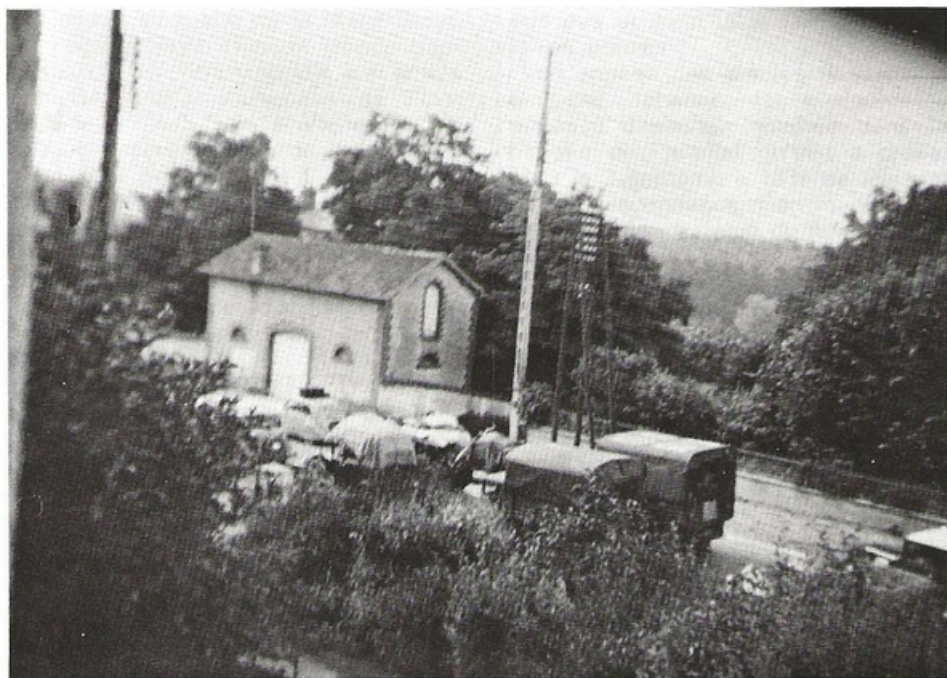
perd la tête et crie qu'elle veut retourner chez elle. Je la pousse — sans douceur !... dans le renforcement d'une porte, la force à se coucher et m'aplatis sur elle avec le vague espoir de la protéger. Les détonations épouvantables des bombes, le feu qui jaillit des chariots, les maisons qui s'écroulent — car 25 appareils dit-on jetaient leurs projectiles sur le pont surchargé et sur le quartier St Jean où tant de ruines sont là pour témoigner de ce tragique épisode. Si je n'ai pas perdu mon sang-froid, j'avoue que j'étais horrifiée par ce que je voyais et entendais. J'ai cru pour tout de bon que j'allais bientôt aller près du Bon Dieu et lui ai fait acte de soumission. Mais tout de même, malgré tout je me suis surprise à murmurer sur un ton de regret : S'il le faut ; La vie ce jour là n'était pourtant pas drôle et le Paradis eut été plus agréable.

Aussitôt le silence rétabli, j'entraîne ma compagne et en mon for intérieur, — j'avais des illusions, c'est beau les illusions ! — je m'imaginai que la municipalité qui n'avait rien fait pour ses administrés, allait se décider à se remuer. Nous remontons à la Mairie et là nous trouvons le Maire M. Verrier et un employé M. Millot qui s'écrient : « mais vous êtes blessée ! » Je ne m'en étais pas aperçue. Un éclat de verre m'avait fait une entaille assez profonde à la main et le sang coulait tellement que le paquet que je portais était couvert de sang coagulé. Je demande donc si quelque chose était prévu et le Maire me répond que non, qu'il fallait se sauver, mais par ses propres moyens. Nous retournons chez moi panser ma main et faire prendre un cordial à ma compagne... A présent il faut repartir pour l'hôpital. Nous rencontrons des amis auxquels je demande de m'unir à eux quand j'aurais déposé Mme P. à l'hôpital. Froidement ils me refusent ! Arrivées au pont, quel spectacle !... Les chariots incendiés flambaient ; la conduite d'eau coupée, l'eau se lance en cascade dans la rivière ; les dalles sont en morceaux, les lampadaires par terre, les fils télégraphiques gênent la circulation et surtout... surtout... l'horrible, le monstrueux enchevêtrement de cadavres de femmes, d'hommes, de chevaux déchiquetés par les bombes... On avait couvert les plus abi-

més par une bâche, mais on marchait dans le sang, les intestins, les chairs brûlées. Je bénissais le ciel que les yeux trop faibles de ma compagne ne puissent tout envisager du monstrueux tableau. Il y avait de quoi défaillir et seul l'excès d'émotion de l'heure permettait d'y résister. On nous criait de nous hâter de peur que quelques bombes à retardement, ne viennent à exploser encore. Arrivées à l'hôpital, les couloirs jonchés de débris de verre, étaient inondés de sang des pauvres gens blessés par ces vitres. Tous les malades à peu près valides, les vieillards étaient là attendant l'évacuation qui d'ailleurs ne fut jamais faite. J'essaie de me rendre un peu utile quand soudain on m'appelle en me demandant si je veux communier. Oui, certes ! Je me hâte car il s'agissait de consommer les Saintes Espèces qui ne devaient pas rester si l'on partait. La Supérieure avait communiqué ses religieuses, puis avait porté le Saint Ciboire à un vieux prêtre malade, couché. J'avais déjeuné mais c'était bien une communion en viatique car le grand voyage semblait bien imminent. Je reçus deux ou trois hosties et mon émotion ne fut pas diminuée si elle fut adoucie. A côté du prêtre, des malheureux mutilés rapportés du pont, se tordaient de souffrance. J'ai compris qu'on les avait mis là pour leur permettre de leur donner le secours de son ministère. Nous montons ensuite à la salle de communauté où nous prenons un peu de café. Puis les avions reviennent mitrailler. Nous nous groupons dans un recoin et tout le monde prie, prie à haute voix. Vers 8 h et demie on nous appelle, le calme étant revenu, Mme P. et moi pour monter dans une ambulance qui emmène huit blessés à Nevers. La mitraille recommence, malgré le danger, nous prenons nos places. Nous les devons à l'Econome et aux religieuses qui ont été parfaits et qui ont tout fait pour nous faciliter ce voyage qui à ce moment semblait la plus désirable éventualité... Bien serrées, mais bien contentes, nous allions à Nevers au couvent St Gildard et nous nous croyons loin de tout danger. Sur la route de Paroy, nous rencontrons deux soldats à pied, ils sortaient de l'hôpital de Sens où l'un d'eux avait été opéré d'une appen-

dicite et d'une hernie 17 jours plus tôt. La plaie se rouvrait. Je donne ma place à celui-là et l'autre monte sur le marche pied. Mais nous voilà drôlement placées, ma compagne et moi ; elle a une toute petite place réduite par une tringle en long qui constitue un petit supplice. Pour tout siège, j'en ai une autre, sans compter les autres tringles qui m'enchassent le cou et m'empêchent de bouger. Et puis j'ai si mal au cœur : mon déjeuner avec toutes ces émotions fait des manières pour suivre sa route. Mais un autre souci nous vient : jamais nous ne pourrions arriver à Nevers. Les voitures sont sur deux rangs, parfois trois, sans compter les cyclistes, les piétons et la route est étroite. Vers midi, alors que nous approchions de Toucy, les redoutables avions surviennent. Nos deux soldats rescapés nous ouvrent la portière, je pousse ma compagne dans un fossé vaseux où elle s'allonge et moi par dessus. Le bombardement fait rage ; derrière la haie qui nous abrite, des cris d'agonie puis de désespoir devant un mari mort, un enfant tué. Assourdies, nous remontons sans prendre le temps de voir qui est mort. L'un des soldats nous fait remarquer qu'à la place où nos têtes s'appuyaient à la paroi de l'ambulance, il y a trois trous où la mitraille ne nous eut pas fait grâce. Nous arrivons à Toucy en feu. Nous voyons des morts et le long de la route les cadavres de nombreux chevaux. Plusieurs m'a-t-on dit depuis, appartenaient à des fermiers de Joigny. Plus loin j'ai reconnu Mme Marandel, l'aubergiste Fouché de la Place St Thibault et M. l'Abbé Chevallier. Le reste de la journée se passa sans incident. Nous arrivâmes à 9 h du soir à St Gildard : on nous apporta deux petits bols de soupe, oh ! pas grands, c'était tout ce qui restait et on nous installa dans un dortoir. Nous croyons au but... illusion encore !... »

Bien d'autres personnes nous ont relaté leur voyage sur ce tronçon Joigny-Toucy. Certains ont vécu le bombardement de Toucy. Il y aura encore place pour des extraits significatifs et restés dans les mémoires. Il sera fait aussi une sorte de carte des itinéraires suivis avec les points ultimes d'arrivée. Il en est de lointains, de courts, d'insolites et parmi eux,



compte l'encombrement indescriptible de la ville d'Autun. Puis nous saurons aussi comment la vie a repris dans notre Joigny bombardé, déserté par son maire. Mais ne dévoilons pas trop ; précisons seulement qu'il ne s'agit pas de journalisme à sensation, mais simplement d'histoire vécue dont beaucoup de détails auraient été à jamais perdus, s'ils n'avaient été écrits. C'est par le témoignage d'une personne sans descendance que j'ai voulu commémorer. Merci Mlle Louise Perreau pour ce récit de 17 jours de pérégrinations qui vous amènent à Gannat et que vous terminez par ces mots qui pourraient

être la conclusion de tous ceux qui se sont lancés toujours plus loin vers le Sud : « Avons-nous eu tort ? avons-nous eu raison ? ».

Vous m'avez connue tout enfant, Mlle Perreau, nous étions du même quartier et ce n'est pas sans émotion que je transcris à la machine votre manuscrit, car je vous imagine et votre voix m'était familière ; c'est comme si vous étiez encore à mes côtés en train de conter vos péripéties. Votre cahier c'est plus qu'un souvenir, c'est au-delà de la mort, votre présence pour tous ceux qui vous ont connue.

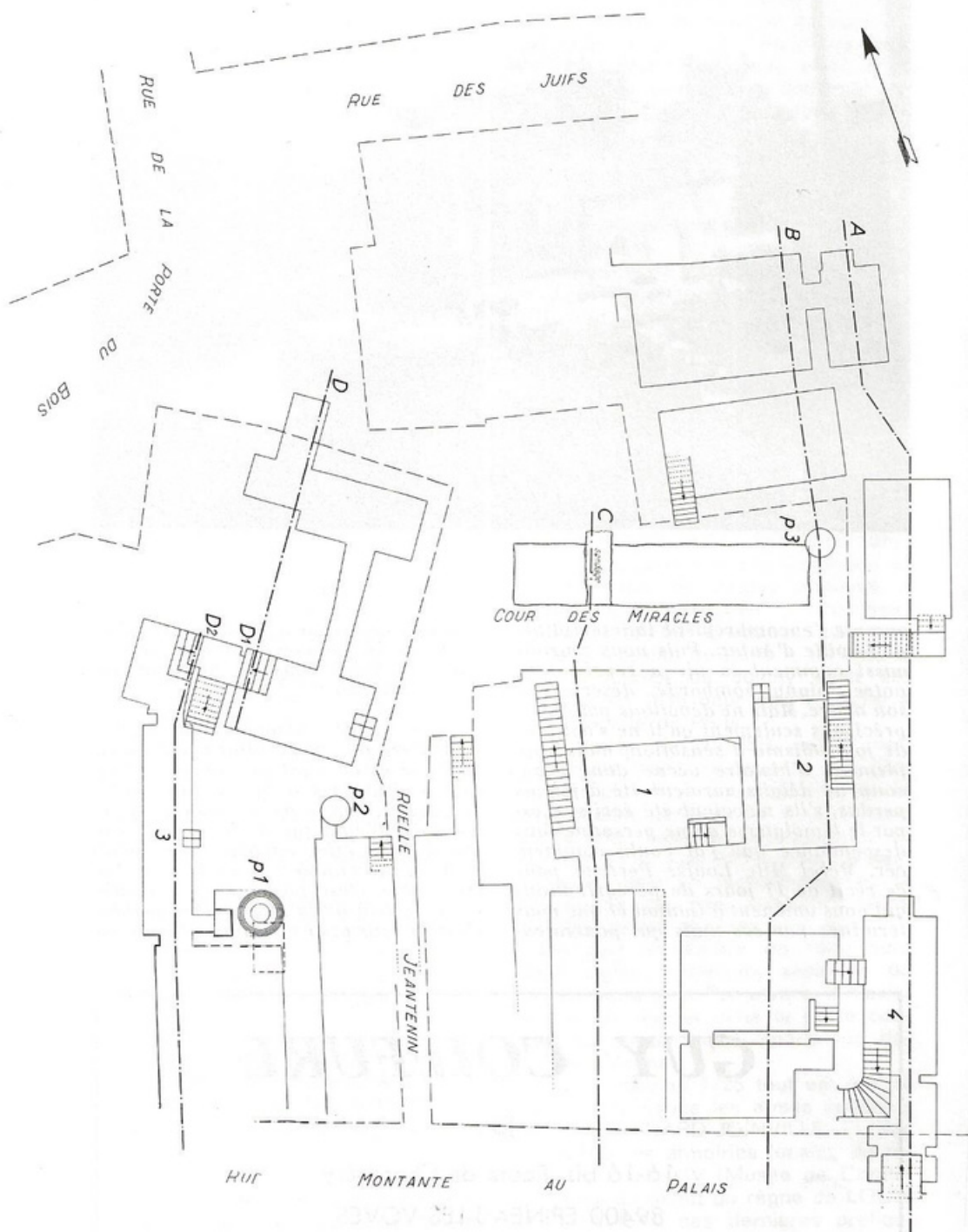
GUY COIFFURE



16-16 bis, Route de Chambéry

89400 EPINEAU-LES-VOVES

Tél. : 73.20.31



Recherches archéologiques à Joigny

par **A. MERLANGE**
et **Chr. BODECHON** (†)

Ces recherches furent entreprises en 1984 dans le périmètre du futur parking souterrain après accord de la municipalité et de la direction des Antiquités historiques de Bourgogne. La responsabilité en fut confiée à Christian Bodechon, jeune archéologue d'avenir (1).

L'énigme des chercheurs comprenait de fouilleurs du GRAJ (2) et plusieurs étudiants américains de l'université de Nanterre.

Les relevés de terrain étaient assurés par M. Fernand Cailleaudaux.

Le but poursuivi était l'exploration systématique des caves, avec l'espoir de trouver des cavités inconnues et plus anciennes.

Un sondage dans la « Cour des Miracles » seule surface épargnée par le creusement des caves, devait, pensait-on, permettre l'étude d'une stratigraphie antérieure à l'incendie de 1530 et dans laquelle on espérait trouver quelques documents se rattachant à la ville du XI^e siècle.

Le bilan de cette étude sur le terrain fut assez décevant.

Le sondage en particulier n'a révélé qu'un sol naturel de craie situé à une faible profondeur et recouvert d'un remblai présentant un pendaage N.S. en cinq niveaux dont le moins profond, sous le pavement de la cour, contenait un mobilier du XIX^e siècle.

La fouille la plus intéressante a été celle d'un puits sec en forme d'entonnoir (3).

Profond de 3, 50 m il communiquait au fond, par la pointe, avec une petite

chambre rectangulaire de 1,20 m × 2 m et haute de 2 m.

Puits et chambre étaient creusés dans la craie. L'usage de cet ensemble demeure énigmatique.

Deux autres puis indiqués sur le plan n'ont pas été explorés en raison du danger d'éboulement.

Un quatrième existait vers l'entrée de la cour des miracles et n'a pu être situé.

A notre connaissance les deux seuls documents anciens découverts dans le périmètre et présentant un intérêt sont des pièces rapportées.

Le premier est une cruche globuleuse en terre cuite qui se trouvait encastrée dans l'appareillage du mur d'une cave.

L'étude de ce vase faite par Christian Bodechon terminera ce compte-rendu.

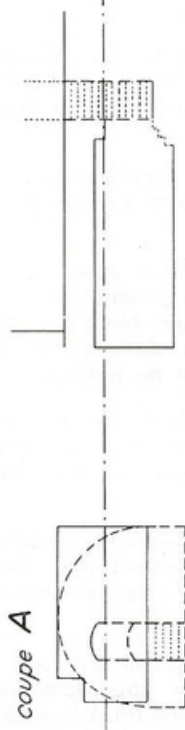
Un deuxième document intéressant fut découvert lors des travaux de déblaiement dans le mur Nord de la maison construite au dessus de la cave N° 2 où il servait de moëllon.

Il s'agit d'une tête de Christ en calcaire haute de 0, 20 m. Sur sa face très détériorée, des yeux avaient été regravés au couteau.

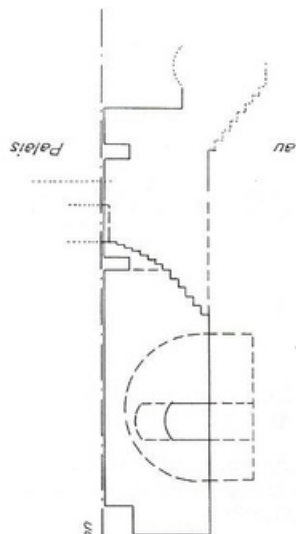
La chevelure et la couronne d'épine assez conservés indiquaient une œuvre du XVI^e s. issue de l'école champenoise.

Si le travail de chercheurs n'a amené aucune découverte spectaculaire, il a eu l'utilité de mettre fin à une légende tenace faisant état de l'existen-

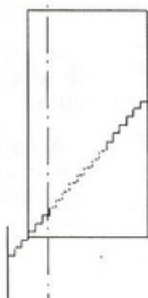
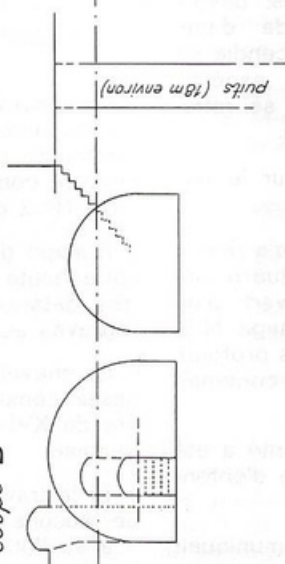
coupe A



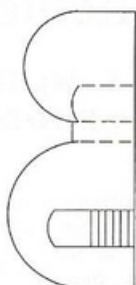
Plan de comparaison



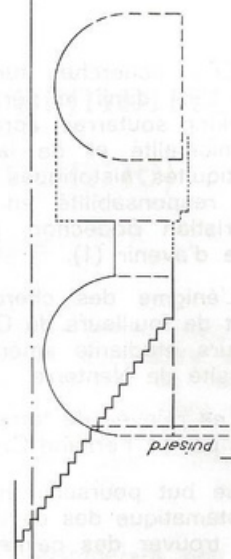
coupe B



Montante

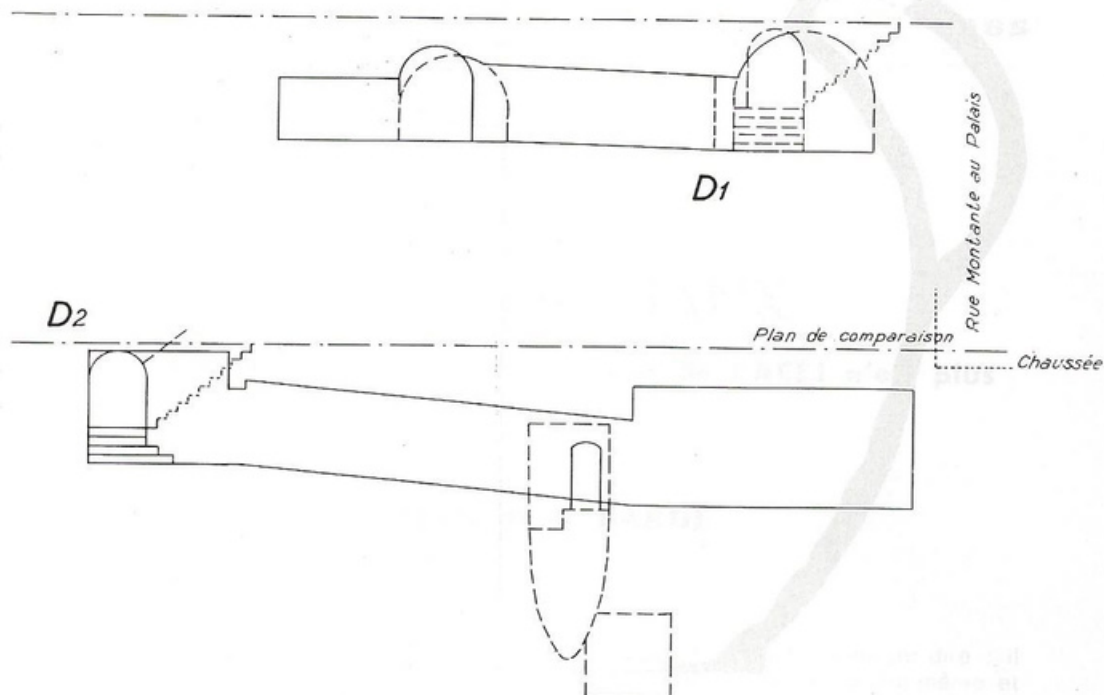


coupe C



Rue

coupe D



ce à cet endroit de caves superposées.

En réalité comme pour beaucoup de caves joviniennes elles étaient creusées les unes à côté des autres à des niveaux différents plus ou moins bas et situées en escalier suivant la pente de la colline. Ce ne sont donc pas

des caves à étage mais des caves étagées.

Par ailleurs aucun souterrain n'a été reconnu dans ce périmètre bien que nous nous soyons astreints à explorer chacune des fosses d'aisance taillées dans la craie et qui auraient pu communiquer avec eux.

Spécialiste de la fixation, vous offre un choix complet :

- Chevilles nylon • Visserie • Boulonnerie • Outillage
- Produits chimiques • Abrasifs • Matériel de rangement...

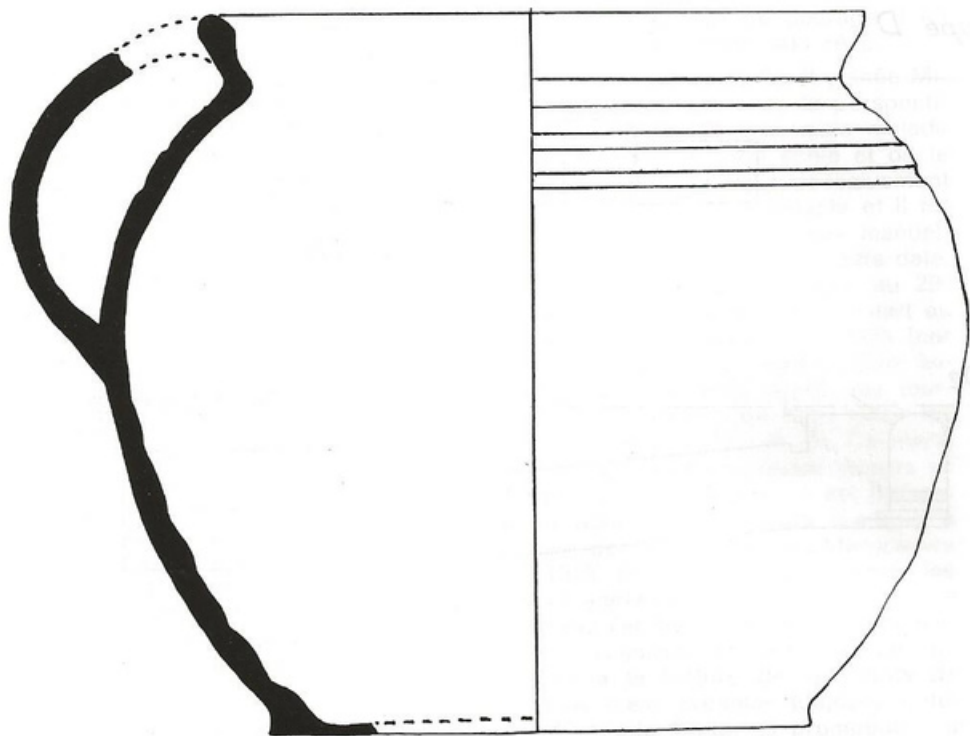


D.P.F. BERNER



parmi les 9.500 références de sa gamme

15, rue Valentin Privé - 89300 JOIGNY - Tél.: (86) 62.21.32 - Télex : 801.633



Quelques remarques sur un vase de terre cuite

Situation

Cet objet a été découvert à l'emplacement du quartier sinistré de la ville de Joigny dans la cave N° 1 (voir le plan) dont l'entrée s'ouvrait sur la « cour des miracles ».

Le vase était encastré dans la construction du mur ouest au bas de l'escalier de pierre à 1,20 m de hauteur au niveau de la quatrième marche en partant du bas. L'ouverture du vase apparaissait comme un trou au ras du mur.

Caractéristiques techniques

Cette poterie de terre cuite blanche et de forme globuleuse a une hauteur de 20,7 cm pour un diamètre maximal de 23,7 cm au niveau de la panse, et son épaisseur moyenne est de 0,5 cm.

Le col est court, 1,8 cm et évasé. Le rebord est arrondi et comporte un méplat à l'intérieur.

Dans la partie supérieure de la panse le vase présente un décor en creux constitué de deux bandes hori-

zontales parallèles, larges de 0,5 cm espacées de 0,6 cm et faites à l'aide d'une spatule appelée tournassin. Le fond du récipient est plat.

Ce vase comporte une anse en ruban de section plate et renflée sur les côtés.

Celle-ci, haute de 10 cm et large de 4,5 cm part du bord et se rattache à la panse par pression faite au pouce.

Ce type de pot a été fabriqué sur un tour rapide. Le lissage a été effectué au chiffon. La finition de l'ouverture a été faite au tournassin.

L'extérieur du récipient est brut, l'intérieur est glaçuré. C'est une glaçure plombifère constituée vraisemblablement de 4 ou 5 parties de cuivre pour 100 parties de plomb avec quelques impuretés ferreuses.

Le stade observé de la glaçure (irrégulière) comportant des surfaces vert plus foncé et un fond vert clair à jaunâtre, correspond à une température de cuisson de 920 à 950 degrés.

Le bord du vase où l'épaisseur de la glaçure est plus importante, indique que celui-ci a été cuit à l'envers. Lors du séchage il a été tenu dans la posi-

tion normale et des coulées de glaire se sont répandues sur la surface externe. Le vase a également été déformé par la cuisson.

Conclusion

Ce vase, d'après sa forme, se classe dans la catégorie des récipients appelés « Pégou ».

L'observation visuelle du pot d'après les renseignements aimablement communiqués par M. Camille PELLET permet de le dater du début du XVI^e siècle.

Entre la date de fabrication et le moment où il a été inclus dans la construction de la cave, ce vase a été utilisé à des fins culinaires ; certaines parties gardant des traces noires provoquées par l'action prolongée du feu.

Christian Bodechon.

(1) Christian est mort le mercredi de Pâques 1985, victime d'un accident de la route à Charmoy.

(2) Groupe de recherches Archéologiques du Jovinien.

(3) Puits N° 1, voir le plan pour les références.



La cour des Miracles

ABONNEMENT : 60 F C.C.P. DIJON 2100-92 Z
(Association Culturelle et d'Etudes de Joigny)

Association Culturelle et d'Etudes de Joigny

Assemblée Générale de printemps 19 avril 1985

Compte-rendu d'activités

Réunion du C.A. : depuis notre dernière Assemblée générale du 21 octobre 1984, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois : 7 novembre 84 ; 5 décembre 84 ; 6 mars 85 et 3 avril.

Echo de Joigny n° 38 : les articles présentés ne sont pas suffisants. Le président rédigera un article sur les tombeaux de l'église St Jean. Paru à Noël.

Composition du Bureau de l'ACEJ lire la liste.

Cycle de conférences de Mlle PRI-NET, vice-présidente sur l'Histoire de la peinture :

5 décembre Watteau, créateur des scènes galantes donnée le 19 décembre

9 janvier 85 Boucher et la mythologie des salons

6 février Chardin peintre de l'intériorité

6 mars Fragonard et la joie de vivre
Conférence de Mme Guespereau : le Saint Suaire de Turin

Cours de dessin et peinture

Cours d'espagnol de Mme Delgado.

Le cours que Mme Delgado assurait depuis plusieurs années dans le cadre de notre association ne peut être poursuivi (depuis la création de l'Université pour tous à Joigny). La formule serait à reprendre sur d'autres bases.

Projet d'animation : neuvième centenaire de la consécration du Prieuré Saint André.

Projet de voyage en Espagne du 5 au 12 mai 85.

DIVERS :

- A la demande de la mairie, le président présente un exposé sur l'histoire de la création de la ville de Joigny, pour les étudiants en architecture de UP 1 (diplôme Etud Sup).

- Nous recevons le produit d'une quête à mariage célébré à Senan. Lettre de remerciements. Il faut encourager le renouvellement de ce fait.

- Nous avons projeté une exposition sur la B.D. qui n'a pas reçu d'écho.

- Avons assisté nombreux à la Saint Vincent à St André.

- Avons reçu nomb. satisfactions pour écho 38 ; demandes de renseignements. Visites de la Ville : 12 janv. huit sœurs du Sacré Cœur. 24 mars et 3 avril avec 15 randonneurs de l'île de France.

- Forum des Ass 25 janvier jusqu'au 27 : stand tenu par membres ; beaucoup de monde.

- Liaison avec d'autres ass. Godalming ; Chorale du Collège de JOIGNY ; Photo-Caméra-Club.

- Voyage à Paris organisé par M. et Mme Germineau : Sénat et Musée Mon. Franç. : une belle réussite que nous devons renouveler si possible plus. fois l'an.

- Correspondance pour des études sur Joigny, par M. Marthelot, M. Rodembourg.

- Préparation de l'Expo de peinture.

G. BARDE.

ROUSSEAU

CADEAUX - ART DE LA TABLE
LISTES DE MARIAGE

50, rue Cortel



89 - JOIGNY

Tél. : 62-23-60

CAISSE CRÉDIT AGRICOLE

Avenue Roger-Varrey
JOIGNY

Toutes opérations
de banque, bourse, change,
tous crédits

Tout ce qui concerne
le pneu

JEANDOT S.A.

Maison fondée en 1924

7, Avenue Robert PETIT

89 - JOIGNY

Tél. : 62-18-84

**THOMSON
DUCRETET
ATLANTIC
FRIGECO**

G. PIERROT

DISTRIBUTEUR AGREE

28, rue de l'Etape, JOIGNY

Tél. : 62.17.92

SERVICE APRES VENTE

USINE JACQUES CŒUR



Toute l'alimentation
du bétail

CÉZY - 89

Tél. : 63.10.01

Assurances
Retraites
Crédits

Marcel RENAUD

Rue de Brion
Place Colette

TEL. 62-08-97

89 - JOIGNY

RELIURE

Philippe SCHNEIDER

2 bis, Avenue Roger-Varey

JOIGNY - Tél. 62.00.60

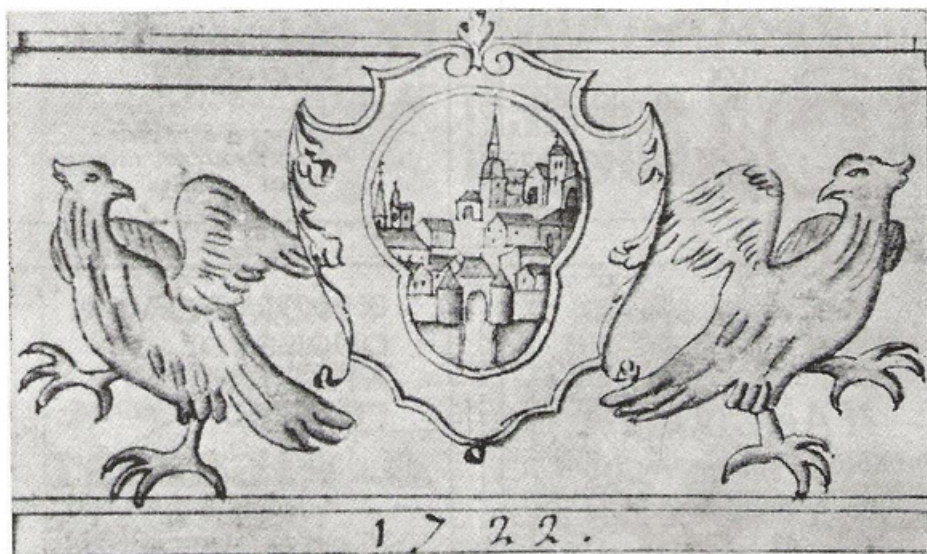
LES AGENCES DEMOINET

**ASSURANCES
GENERALES DE FRANCE**

VOYAGES & VACANCES
Agences de VOYAGES

29, Av. Gambetta,
JOIGNY

Tél. : 62.07.80 - 62.22.18



*Les armoiries de Joigny en 1722
Lire le dernier article du Colonel Bertiaux*

Sommaire du n° 39

- Page 3. — **Hommage au C^{el} Bertiaux**, par G. BARDE.
- Page 6. — **Essai sur l'histoire des armoiries de la ville de Joigny**, par P. BERTIAUX.
- Page 13. — **Le Prieuré Saint-André de Joigny**, par G. MACAISNE ; extraits de la chronique de Davier.
- Page 22. — **Les Joviniens en exode**, par G. BARDE. (Texte de L. PERREAU).
- Page 27. — **Recherches archéologiques à Joigny**, par A. MERLANGE et Chr. BODECHON (†).